GUIDE [2020 – 2021]

ÉTUDIANT

Licence
Mention Lettres

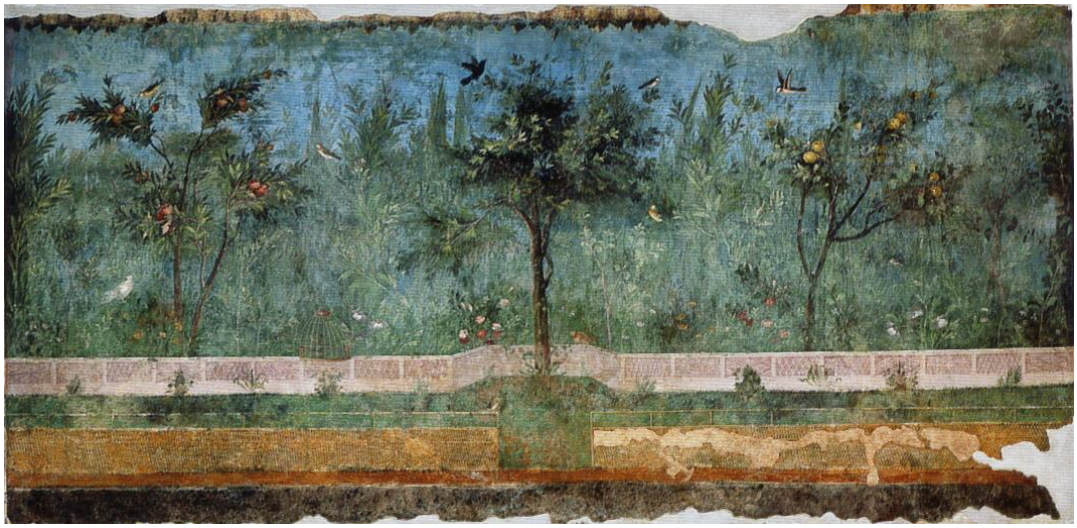

[Parcours Lettres Classiques]

SOMMAIRE

1 - PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LETTRES ANCIENNES
Adresse du département - Sites à consulter ..... p. 3
Organisation et enseignants du Département de Lettres Anciennes ..... p. 4
L'offre de formation du Département de Lettres Anciennes ..... p. 6
Thèmes de recherche des enseignants-chercheurs ..... p. 8

2 – PRÉSENTATION DE LA LICENCE LETTRES PARCOURS LETTRES CLASSIQUES
Le parcours Lettres Classiques - Objectifs de la formation ..... p. 10
Présentation d'ensemble ..... p. 11

3 – ORGANISATION DE LA LICENCE
La L1 'Humanités' ..... p. 15
La L2 et la L3 parcours Lettres Classiques ..... p. 16
Les spécialisations proposées ..... p. 17
Le dispositif d'orientation intégrée tout au long de la Licence ..... p. 19

4 – TABLEAUX DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE
Année de L1 ..... p. 22
Année de L2 ..... p. 24
Année de L3 ..... p. 26

5 – DESCRIPTIFS ET PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE
Année de L2 ..... p. 29
Année de L3 ..... p. 53

6 –VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE LA LICENCE
Année de L2 ..... p. 76
Année de L3 ..... p. 84

7 – RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DES EXAMENS
Règles communes de contrôle des connaissances : Inscriptions ..... p. 93
Règles communes de contrôle des connaissances : Examens ..... p. 94
Règles communes de contrôle des connaissances : Validation – Compensation – Capitalisation ..... p. 95
Règles communes de contrôle des connaissances : Délivrance du diplôme ..... p. 97
Règlement des examens ..... p. 99

8 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
Calendrier universitaire 2020-2021 ..... p. 100

Présentation du Département de Lettres Anciennes

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Lettres Anciennes
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 - NANTES, Cedex 3

Secrétariat

Mme Cécile BOLTE
Bureau 109.6
02 53 52 22 76
secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur adresse universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université sont consultables sur le site : http://www.univ-nantes.fr

Les informations du Département de Lettres Anciennes sont consultables sur le site du Département :

http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-anciennes/

Présentation du Département de Lettres Anciennes

Le Département de Lettres anciennes, créé en 1967, fait partie de l'UFR Lettres et Langages dont font également partie les départements de Lettres Modernes, de Philosophie, de Sciences du Langage, de Sciences de l'Éducation et d'Information et Communication.

- ORGANISATION DU DÉPARTEMENT –

Frédéric Le Blay – Directeur
Bureau 235 – 02 53 52 23 27
frederic.le-blay@univ-nantes.fr

Sophie Van Laer – Directrice Adjointe
Bureau 237
sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr

Cécile Bolte – Secrétariat
Bureau 109.6 – 02 53 52 22 76
secretariat.lettres-classiques@univ-nantes.fr

Bibliothèque
Salle 111 (avec celle de philosophie) – 02 53 52 22 73
Responsable : Benoît Chetaille – 02 53 52 23 04

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU DÉPARTEMENT DE LETTRES ANCIENNES

Eugenio AMATO

Déborah BOIJOUX (ATER)

Géraldine HERTZ
Responsable du Master MEEF Lettres classiques (coordination avec l'INSPE)

Frédéric LE BLAY
Directeur, responsable du Master Sciences de l'Antiquité

Pierre MARÉCHAUX

Bernard MINEO

Vanessa OBERLIESSEN (ATER)

Lucie THÉVENET
Responsable du Master 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement (Lettres classiques)

Odile TRESCH

Sophie VAN LAER
Directrice adjointe, responsable de la Licence

- ENSEIGNANT.E.S ASSOCIÉ.E.S –

Matteo DEROMA

Louise HERVAULT

Allison LE DOUSSAL

François LE PENUIZIC

Anne MORVAN

Dorian PONTONNIER

Fabien RICHE

Gaëlle TIREL

L'offre de formation
du Département de Lettres Anciennes

LICENCE de Lettres, Parcours Lettres Classiques

3 spécialisations offertes :

Langues et Cultures antiques,

Histoire et Historiographie antiques,

Découverte des Métiers du Livre

(durée 3 ans)

▼

MASTER 1 MEEF
Lettres Classiques

MASTER 1 Arts, Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité

MASTER 2 MEEF
Lettres Classiques

MASTER 2 Arts Lettres & Civilisations
Parcours Sciences de l'Antiquité

Les étudiant.e..s inscrit.e.s dans l'un de ces deux Masters peuvent présenter le CAPES ou le CAFEP de Lettres classiques (caractère obligatoire pour le Master MEEF).

▼

MASTER 2 Préparation Supérieure à l'Enseignement
Lettres Classiques

Cette mention de Master offre une préparation
*à **l'Agrégation externe de Lettres classiques**.*

et / ou

DOCTORAT
(durée 3 ans)

- AUTRES CURSUS -

Regroupant des spécialistes des langues et cultures de l'Antiquité, le Département de Lettres Anciennes assure la formation en latin ou en grec des étudiant.e.s :

- du portail L1 « Humanités » ;
- de Lettres Modernes ;
- de Sciences du Langage ;
- de Philosophie ;
- d'Histoire ;
- d'Histoire de l'Art ;
- de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales.

Ses enseignements de culture antique et ses séminaires de recherche sont ouverts aux étudiant.e.s d'autres cursus, désireux/ses d'approfondir leur connaissance de la civilisation, de la culture et de l'art des mondes antiques.

Domaines de recherche des enseignants-chercheurs du Département de Lettres Anciennes

Eugenio AMATO
Littérature grecque d'époque impériale, tardive et byzantine. Rhétorique ancienne. Seconde Sophistique. Sophistique d'époque tardive (Troisième Sophistique). Édition de textes. Paléographie et codicologie grecques. Favorinos d'Arles. Dion de Pruse. Denys d'Alexandrie. Sévère d'Alexandrie le Sophiste. Procope et Chorikios de Gaza. Photios.

Géraldine HERTZ
Littérature grecque. Médioplatonisme. Philosophie post-hellénistique. Rhétorique. Théorie du langage. Théologie. Judaïsme, gnosticisme. Plutarque. Philon. 'Basilide'.

Frédéric LE BLAY
Histoire et philosophie des sciences : médecine, cosmologies, météorologie, astronomie/astrologie (domaines grec et latin). Philosophie ancienne (domaines grec et latin). Anthropologie de la nature.

Pierre MARÉCHAUX
Littératures anciennes. Rhétorique. Mythographie. Logique et herméneutique. Musicologie.

Bernard MINEO
Historiographie latine : travail sur l'élaboration des récits historiques, leur orientation idéologique. Recherches sur la naissance de la littérature latine au III^{e} siècle av. J.-C. Paléographie latine. Édition de textes antiques.

Lucie THÉVENET
Tragédie grecque : formation et identité du personnage tragique. Conditions de représentation et contraintes d'écriture. Théâtre antique : comédie et tragédie grecques et latines. Emprunts et réécritures. Transmission et réception. Mythologie : mythe et théâtre. Évolution des personnages dans l'art et la littérature.

Odile TRESCH
Anthropologie des mondes anciens : féminin, rites, symboles.

Sophie VAN LAER
Linguistique latine. La préverbation. Le sens des mots construits (articulation entre forme et signifié lexical). L'expression linguistique de l'espace. La quantification (domaine nominal et domaine verbal). La comparaison et l'apposition (dans l'optique de la construction et de la cohésion d'un énoncé).

Présentation
de la licence Lettres
parcours Lettres Classiques

Le Parcours Lettres Classiques

La licence Arts, Lettres et Langues mention Lettres de l'Université de Nantes propose deux parcours :

- Lettres Classiques
- Lettres Modernes

Ces parcours sont complémentaires mais se distinguent par leur orientation générale.

Le parcours Lettres Classiques accorde une large place à :

- l'étude de la **littérature française et de l'Antiquité**
- l'étude de **deux langues anciennes**

(il est tout à fait possible de débuter les deux langues anciennes en L1, c'est même le cas le plus fréquent)

- l'étude de la **culture de l'Antiquité** (art, mythologie, histoire des idées, civilisation, …)

Le parcours Lettres Classiques est centré sur une **approche interdisciplinaire des mondes antiques**, aux origines de la civilisation européenne, qui sont **mis en relation avec le monde contemporain**.

Objectifs de la formation

La licence mention Lettres est une **formation généraliste qui se prolonge le plus souvent par un master** ou par d'autres formations professionnalisantes.

Par la solidité et la variété de la formation proposée, **les étudiant.e.s développent des aptitudes** (qualité de l'expression écrite et orale, sens de l'argumentation, esprit de synthèse et d'analyse critique, etc.) de plus en plus prisées de nos jours, **qu'ils/elles peuvent faire valoir dans des champs professionnels variés**, bien au-delà de la seule sphère de l'enseignement.

Un parcours transversal d'appui à la professionnalisation facilite l'insertion professionnelle.

Présentation d'ensemble

Contenus de l'enseignement

L'objectif de la licence de LETTRES CLASSIQUES est d'offrir une formation humaniste permettant la compréhension des fondements de la culture européenne et développant la connaissance des traditions héritées de l'Antiquité.

La Licence de Lettres Classiques permet aux étudiant.e.s d'acquérir une solide culture littéraire et linguistique, la maîtrise de deux langues anciennes (le latin et le grec), la connaissance de la civilisation antique et d'avoir une ouverture sur des disciplines voisines (histoire ancienne, art, philosophie…).

Les étudiant.e.s peuvent s'inscrire en Lettres Classiques même s'ils/elles n'ont pas suivi de cours de latin et/ou de grec dans le secondaire. Dans ce cas, les étudiant.e.s reçoivent pendant les deux premières années (L1 et L2) un enseignement niveau débutant qui leur permet de rejoindre le niveau continuant à leur entrée en L3.

Conditions d'accès

La formation est accessible, au niveau L1 (Portail « Humanités »), aux titulaires du bac ou avec le DAEU.

Les élèves issus des classes préparatoires aux grandes écoles (concours littéraires) sont admis.e.s en L2 ou en L3 sur examen de leur dossier par la commission pédagogique du Département ou la commission CPGE de l'Université.

Les demandes de réorientation ou de transfert d'une autre université sont étudiées par la commission pédagogique du Département, ainsi que par le Service Scolarité.

En cas de réorientation, pensez à demander une validation des acquis : selon la formation suivie antérieurement, il se peut que certains enseignements transversaux (non spécifiques à la licence de Lettres Classiques) puissent être validés. La décision revient à la commission pédagogique.

Accueil et conditions d'études

La licence de Lettres Classiques est une **formation à petits effectifs**, ce qui favorise les relations entre les étudian.e.s ou avec les enseignant.e.s du département. La **vie étudiant**e est **très dynamique** (groupe sur les réseaux sociaux, BDE des étudiant.e.s de Lettres Classiques, …).

La nécessité d'un travail régulier et l'attention apportée à l'accompagnement pédagogique par les enseignants-chercheurs du Département permettent **un très bon taux de réussite dès la L1** : 80 % des étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L1, plus de 90 % des étudiant.e.s présent.e.s aux examens obtiennent leur L2 et leur L3.

Recherches documentaires

Outre la **Bibliothèque Universitaire** Lettres, Sciences Humaines et Sociale**s**, deux bibliothèques situées dans le bâtiment Censive sont accessibles aux étudiants.

La **Bibliothèque de Philosophie-Lettres Anciennes** (bâtiment Censive, salle 111) dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages. L'accès est libre ; deux ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).

Les conditions de prêt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts, sur présentation de la carte étudiante, sont en nombre illimité, pour une durée de trente jours).

Les étudiants ont également accès au **CIDRe** (**Bibliothèque du Département de Lettres Modernes**), situé au même étage, salle 100. Le CIDRe dispose de 20 000 ouvrages, de cinq ordinateurs et de vingt places assises. L'emprunt des livres et DVD est possible, aux mêmes conditions qu'à la Bibliothèque de Philosophie-Lettres Anciennes.

Site à utiliser pour vos recherches documentaires (catalogue des bibliothèques de l'Université de Nantes) :

https://nantilus.univ-nantes.fr/

Initiation à la recherche

La licence de Lettres Classiques initie progressivement les étudiant.e.s **aux thématiques de recherche** développées par trois laboratoires de recherche :

- **L'AMo** (L'Antique et le Moderne) qui regroupe 3 axes : « représentation, identité, histoire », « transmission des textes et des idées », « modernité, traductions et théories ».

https://lamo.univ-nantes.fr/

- le **CReAAH** (Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire).

http://creaah.cnrs.fr/

- le **Centre François Viète** (épistémologie et histoire des sciences et des techniques).

www.cfv.univ-nantes.fr/

Des collaborations régulières ont également lieu avec le **CAPHI** (Centre Atlantique de Philosophie).

Projet de formation et insertion professionnelle

La licence Lettres propose un **parcours transversal d'orientation et d'appui à la professionnalisation des étudiants** conçu en concertation avec la responsable du SUIO.

Ce parcours s'appuie sur des dispositifs innovants (Talents du Tertre, Littéraires en entreprise, en lien avec la CCI, plateforme Career Center, ateliers du SUIO) et fait intervenir le **SUIO** et la **CLIP** (Cellule Locale d'Insertion Professionnelle) **du Pôle Humanités.** Il fait alterner interventions en amphi, **TD d'ouverture professionnelle**, une **journée d'orientation** avec interventions d'ancien.ne.s étudiant.e.s et témoignages de professionnels.

Il est **vivement conseillé aux étudiant.e.s**, pour mieux définir leur projet professionnel et faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue de leurs études, **de faire un stage** au moins durant leur licence. La CLIP du Pôle Humanités peut les aider dans cette démarche (définition d'un projet professionnel, prise de contact avec des entreprises, recherche de stages).

clip.humanites@univ-nantes.fr
bureau T068 (bâtiment Tertre)

Débouchés professionnels	Domaines professionnels auxquels la licence Lettres donne un accès privilégié : - métiers de l'enseignement, de la formation et/ou de la recherche (CAPES, CAFEP, Agrégation de Lettres Classiques) - métiers du livre et des archives - métiers de la communication et de l'information (journalisme, relations publiques, publicité, …) - métiers de la culture, de la médiation et du tourisme - métiers de l'administration et des relations humaines

ORGANISATION DE LA LICENCE

La L1 'Humanités'

Afin de permettre la **spécialisation progressive** des étudiant.e.s, la L1 'Humanités' offre une entrée commune à tou.tes les étudiant.e.s de l'UFR Lettres et Langages (voir le livret de L1).

Pour bien se préparer à l'année de L2, voici quelques conseils :

1) Quels enseignements choisir ?

La licence Lettres Classiques se prépare dès la L1. L'année de L1 vous permet de choisir des enseignements qui vous prépareront à la L2 Lettres Classiques :

- étude de **2 langues anciennes** (latin et grec, niveau débutant ou niveau continuant, au format approfondi : 'langue ancienne' + 'complément langue ancienne')
- étude de la **littérature française**
- 2 enseignements au moins liés à la **littérature antique** et/ou à la **culture antique**

Elle offre aussi une **ouverture sur les « Humanités »**, soit dans le cadre de l'UE « Fondamentaux 2 », soit dans le cadre de l'UE « Ouvertures 1 ».

2) Deux 'menus' possibles

Pour vous aider à choisir parmi les nombreux enseignements proposés, l'équipe pédagogique du parcours Lettres Classiques vous propose 2 'menus' :

Menu 1 (ouverture sur les Humanités dans l'UE « Fondamentaux 2 »)	**Menu 2** (ouverture sur les Humanités dans l'UE « Ouvertures 1 »)
Il vous permet : - de prolonger l'étude de la **philosophie** ou - de découvrir la **littérature comparée** ou - d'approfondir votre connaissance des **sciences du langage** (au 2e semestre) remarque : L'ouverture se fait dans le cadre d'enseignements fondamentaux (CM + TD). C'est donc un menu exigeant. Nous le conseillons pour les étudiant.e.s qui ont un bon niveau dans les matières littéraires ou en philosophie.	Il vous permet - de découvrir les **sciences du langage** (au premier semestre) ou - de découvrir les **sciences de l'éducation** ou - d'adopter une **approche inter-disciplinaire** (littérature et société, …). remarque : Il est possible de changer de « menu » au 2e semestre.

La L2 et la L3 parcours Lettres Classiques

L'enseignement s'organise autour de :

- 4 UE (unités d'enseignement) fondamentales
- 1 UE permettant d'acquérir des compétences transversales
- 1 UE liée à la spécialisation

1) Les UE fondamentales

UE 1 : Littérature française

La formation en littérature française, entamée dès la L1, vous permet de faire un parcours dans les différents siècles, de la littérature du Moyen-Âge à la littérature du XXI^{e} s.

Les cours sont dispensés par le **Département de Lettres Modernes** et sont communs aux étudiant.e.s des parcours Lettres Classiques et Lettres Modernes.

UE 2 Langue et littérature latines et UE 3 Langues et littératures grecques

La licence Lettres Classiques propose 2 niveaux **en L1 et en L2** : **niveau débutant ou niveau continuant**. En L3, tous les étudiants suivent la même formation, qui correspond à un niveau continuant.

L'année de **L3** propose l'**étude de deux auteurs latins et de deux auteurs grecs**. Pour les étudiant.e.s qui débutent l'apprentissage du latin et du grec à l'Université, il est conseillé de se préparer à l'étude et au commentaire d'un texte latin et grec dans le cadre de la méthodologie (L2 S3).

UE 4 Langues et civilisations de l'Antiquité / Histoire de la langue et philologie classique

L'UE 4 regroupe des enseignements fondamentaux indispensables à la formation en Lettres Classiques :

- littératures et **civilisations** des mondes antiques (en L 2)
- approche **linguistique** des langues anciennes (en L2 et en L3)
- étude de l'**ancien français** (en L3)

2) Les UE transversales : UE 5 et UE 67

Elles permettent d'acquérir des compétences transversales, indispensables à toute formation de licence :

- l'étude d'une **langue vivante** (L1, L2 et L3) : la licence Lettres Classiques propose un large choix de langue vivante (allemand, anglais, espagnol, italien). Les étudiant.e.s de L3 ont la possibilité d'étudier l'italien (niveau débutant).

- la formation **méthodologique** (L1 et L2 S3) : la méthodologie propre aux langues anciennes commence en L1 S2 et se poursuit en L2 S3. En L2, l'accent est mis sur l'étude et le commentaire de textes littéraires ou de textes philosophique. Les étudiant.e.s peuvent également développer leur maîtrise des outils informatiques.

- **orientation et ouvertures professionnelles** (L2 S4 et UE 67 de L3) : le parcours transversal d'orientation et de professionnalisation, présent tout au long de la licence, connaît deux temps forts : le TD « Ouvertures professionnelles » dispensé par le SUIO et la validation de ce parcours dans le cadre de l'UE 67, validation liée à la participation des étudiant.e.s aux différents événements proposés.

3) L'UE 6 : le choix d'une spécialisation

Les enseignements de l'UE 6 sont liés à la spécialisation choisie par l'étudiant.e.

Les spécialisations proposées

La licence Lettres Classiques propose 3 spécialisations :

1) Langues et cultures antiques

Cette spécialisation a pour objectif d'étudier **les mondes antiques dans une approche interdisciplinaire**, reflet de la pluridisciplinarité des Sciences de l'Antiquité :

- syncrétismes religieux dans l'Antiquité ;
- historiographie et récit des origines ;
- mythologie et mythographie dans la littérature et les arts ;
- allégories, mythes et symboles dans l'art antique ;
- sciences et philosophie dans le monde antique ;
- déchiffrement des manuscrits et édition scientifique des textes anciens.

Elle permet aux étudiant.e.s **d'approfondir leur connaissance des mondes antiques dans leur relation avec le monde contemporain**. Elle constitue une **initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité** (en L3) et amorce un parcours, reflétant la diversité des domaines d'étude des enseignants-chercheurs, qui se poursuit en master.

Spécifique à la formation proposée à l'Université de Nantes, elle contribue à l'attractivité de la licence Lettres classiques.

2) Histoire et historiographie antiques

Cette spécialisation propose :

- un **enseignement renforcé en histoire ancienne** (histoire grecque et histoire latine) ;
- une **approche historiographique** des mondes antiques ;
- une **initiation à la recherche** en historiographie antique, en particulier pour la lecture des manuscrits (paléographie) et l'édition des textes des historiens.

Les enseignements d'histoire ancienne sont assurés par **l'UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie.** Ils réunissent les étudiant.e.s de la spécialisation Histoire et historiographie antiques et les étudiant.e.s de la **licence d'Histoire** de l'Université de Nantes.

Cette spécialisation permet de s'orienter vers le master Sciences de l'Antiquité, mais aussi vers un master d'histoire (domaine de l'histoire ancienne)

3) Découverte des Métiers du Livre

Commune au parcours Lettres Classiques et au parcours Lettres Modernes, cette spécialisation s'adresse aux étudiant.e.s qui envisagent de travailler dans le domaine du livre (édition, bibliothèque, librairies).

Elle offre une **double formation, généraliste et pré-professionnalisante.** Elle associe :

- des cours de culture générale liés au monde du livre et de l'édition numérique ;
- des enseignements techniques assurés par des professionnels.
- une initiation à la méthodologie professionnelle (en L3)

Un **stage d'observation** est **obligatoire** pour que l'étudiant.e précise son objectif professionnel. Il pourra se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition…

Le rapport, d'une longueur comprise entre 8 et 15 pages (Times New Roman 11, interligne 1,5), doit démontrer les capacités d'observation et d'analyse de l'étudiant.e. L'étudiant.e devra d'autre part rapporter les éléments iconographiques (logos, photos, plans, etc.) sous forme de fichiers informatiques, lui permettant de présenter son lieu de stage. La rédaction finale du rapport sera validée dans l'UEC 56 (cours de M. Chetaille). Les éléments de ce rapport pourront être utilisés comme documents de travail dans l'UEC 66 (cours de M. Bouyer et Mme Vignaux).

Il est vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour son stage : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté.

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée **à tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (date à confirmer) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :
Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?
Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**
Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur **un dispositif de suivi** incitant **l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus,** en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation…)
Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.
Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédiée.**
Dans le **cas des étudiants arrivant dans la formation** en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

NB : pour l'année universitaire 2020-2021, les étudiants déjà inscrits dans la formation et passant en L3 conservent le bénéfice de 1 point attribué l'an dernier d'office à tous les étudiants de licence de l'UFR.

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

1 point « Ouvertures pro. » = 4/20
2 pts = 8/20
3 pts = 12/20
4 pts = 16/20
5 pts = 20/20

Exemple : si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage entre 30h et 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20
La participation aux actions d'orientation **n'est pas limitative** : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

L1 : 1 point
L2 : 2 points
L3 : 2 points

TABLEAUX DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE

remarque :

Le tableau des enseignements de la L1 figure dans le livret L1 ‘Humanités’ de l’UFR Lettres et Langage. Le livret de la licence Lettres Classiques présente les 2 ‘menus’ conseillés pour bien se préparer à la L2 Lettres Classiques.

sigles utilisés :

- U.E.F. = Unité d'Enseignement Fondamental
- U.E.C. = Unité d'Enseignement au Choix
- CM = Cours Magistraux
- TD = Travaux Dirigés
- ECTS = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits

L1 S1 (30 ects)

MENU 1 (semestre 1)	MENU 2 (semestre 1)
UEF 11 Fondamentaux 1 (5 ects) - 42 h Littérature française XX^{e} siècle (24h CM + 18h TD)	
UEF 12 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h *Philosophie* : Histoire de la philosophie (24h CM + 18h TD) ou *Lettres Modernes* : - Initiation à la littérature comparée (24h TD) - Découverte des textes fondateurs 1 (18h CM)	**UEF 12 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h** *Lettres Classiques (2 cours) :* - Littérature de l'Antiquité 1 (18h TD) - Langue ancienne 2 (24h TD) (choix niveau) Latin débutant langue et textes 1 A ou Langue latine 1 continuant
UEF 13 Langues (5 ects) - 42 h *(2 enseignements obligatoires)* - Langue vivante (18h TD) (au choix) : Anglais ou Allemand ou Espagnol - Langue ancienne 1 (24h TD) (choix du niveau) Grec débutant langue et textes 1 A (niveau débutant) ou Langue grecque 1 continuant (niveau continuant)	
UEF 14 Méthodologie Lettres Classiques (5 ects) - 42 h + 4h - Culture et compétences numériques (PIX : 2h CM semaine de pré-rentrée + 2h TD) - Méthodologie (au choix) : MTU et méthodologie littéraire (4h CM semaine de pré-rentrée + 18h TD) ou MTU et méthodologie philosophique (24h TD) - Complément langue ancienne (18h TD) (choix du niveau) : Grec débutant langue et textes 1 B (niveau débutant) ou Textes littéraires grecs (niveau continuant)	
UEC 15 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h *(2 enseignements obligatoires à choisir)* - Langue ancienne 2 (24h TD) (choix niveau) : Latin débutant langue et textes 1 A ou Langue latine 1 continuant - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (choix du niveau) : Latin débutant langue et textes 1 B ou Textes littéraires latins	**UEC 15 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h** *(2 enseignements obligatoires à choisir)* - Complément langue ancienne 2 (18h TD) (choix du niveau) : Latin débutant langue et textes 1 B ou Textes littéraires latins - 1 enseignement d'ouverture à choisir (sous réserve de compatibilité horaire) : Histoire des idées pédagogiques (24h CM) ou Domaine des sciences du langage (18h CM) ou Philosophie et littérature 1 (24h CM) ou Littérature et questions de société (24h CM)
UEC 16 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h *(choisir un EC1 et un EC2)* - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 1 (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 1 (24h TD) ou Littérature de l'Antiquité 1 (18h TD)	**UEC 16 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h** *(choisir un EC1 et un EC2)* - EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté (18h CM) - EC2 : Art et mythologie 1 (24h TD) ou autre enseignement de l'EC 2

L1 S2 (30 ects)

<table>
<tr><th>MENU 1 (semestre 2)</th><th>MENU 2 (semestre 2)</th></tr>
<tr><td colspan="2">UEF 21 Fondamentaux 1 (5 ects) - 42 h
Littérature française XIX^e siècle (24h CM + 18h TD)</td></tr>
<tr><td>UEF 22 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h
Philosophie :
Histoire de la philosophie (24h CM + 18h TD)
ou Lettres Modernes :
- Littérature comparée (24h TD)
- Découverte des textes fondateurs (18h CM)
ou Sciences Du Langage :
Langage et cognition (42 h TD)</td><td>UEF 22 Fondamentaux 2 (5 ects) - 42 h
Lettres Classiques (2 cours) :
- Littérature de l’Antiquité 2 (18h TD)
- Langue ancienne 2 (24h TD) (choix niveau)
Latin débutant langue et textes 2 A
ou Langue latine 2 continuant</td></tr>
<tr><td colspan="2">UEF 23 Langues (5 ects) - 42 h (2 enseignements obligatoires)
- Langue vivante (18h TD) (au choix) : Anglais ou Allemand ou Espagnol
- Langue ancienne 1 (24h TD) (choix du niveau)
Grec débutant langue et textes 2 A (niveau débutant)
ou Langue grecque 2 continuant (niveau continuant)</td></tr>
<tr><td colspan="2">UEF 24 Méthodologie Lettres Classiques (5 ects) - 42 h
- MTU et méthodologie des langues anciennes (24h TD)
- Complément langue ancienne (18h TD) (choix du niveau) :
Grec débutant langue et textes 2 B
ou Textes littéraires grecs (niveau continuant)</td></tr>
<tr><td>UEC 25 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h
(2 enseignements obligatoires à choisir)
- Langue ancienne 2 (24h TD) (choix niveau) :
Latin débutant langue et textes 2 A
ou Langue latine 2 continuant

- Complément langue ancienne 2 (18h TD)
(choix du niveau) :
Latin débutant langue et textes 2 B
ou Textes littéraires latins</td><td>UEC 25 Ouvertures 1 (5 ects) - 42 h
(2 enseignements obligatoires à choisir)
- Complément langue ancienne 2 (18h TD)
(choix du niveau) :
Latin débutant langue et textes 2 B
ou Textes littéraires latins

- 1 enseignement d’ouverture à choisir
(sous réserve de compatibilité horaire)
Structure et fonctionnement des systèmes éducatifs (24h CM)
ou
Philosophie et littérature 2 (24h CM)
ou
Littérature et questions de société 2 (24h TD)</td></tr>
<tr><td>UEC 26 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h
(choisir un EC1 et un EC2)
- EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 2
(18h CM)
- EC2 : Art et mythologie 2 (24h TD)
ou Littérature de l’Antiquité 2 (18h TD)
ou autre enseignement de l’EC 2</td><td>UEC 26 Ouvertures 2 (5 ects) - 42 h
(choisir un EC1 et un EC2)
- EC1 : Sociétés antiques et citoyenneté 2
(18h CM)
- EC2 : Art et mythologie 2 (24h TD)
ou Présentation des métiers du livre (24h TD)
ou autre enseignement proposé dans l’EC 2</td></tr>
</table>

L2 S3 (30 ects)

(horaire étudiant : 252 h)

<table>
<tr><th>Spécialisation
Langues et Cultures antiques</th><th>Spécialisation
Histoire et historiographie antiques</th><th>Spécialisation
Découverte des Métiers du Livre</th></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 31 Littérature française (6 ects) - 36 h
au choix : Littérature française du XVII^es ou du XVIII^e s.
18h CM + 18h TD</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 32 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h
Latin débutant 3 - Langue et textes (42h TD)
ou Langue latine 3 continuant (24h TD) et textes littéraires latins (18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 33 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h
Grec débutant 3 - Langue et textes (42h TD)
ou Langue grecque continuant (24h TD) et textes littéraires grecs (18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 34 Langues et civilisations de l’Antiquité (5 ects) - 48 h
• Littérature et civilisation latines (12h TD)
• Littérature et civilisation grecques (12h TD)
• Philologie latine (12h TD)
• Philologie grecque (12h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 35 Langue vivante et méthodologie (3 ects) - 36 h
• LV au choix (allemand, anglais, espagnol, italien)
et
• Méthodologie de l’étude des textes antiques
au choix : textes littéraires grecs ou textes littéraires latins
ou grec philosophique ou latin philosophique (18 h)
ou
• Cultures et compétences numériques PIX (14h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEC 36 Ouvertures (4 ects) – 48h (selon spécialisation ou « Sport et Antiquité »)</td></tr>
<tr><td>Langues et Cultures antiques
(2 enseignements)

Art et philosophie
- Formes de la pensée antique (24h TD)
- Correspondance entre les arts (24h TD)</td><td>Histoire et historiographie antiques
(1 bloc au choix)

UE de la L2 d’histoire
Histoire grecque
(22h CM et 22h TD)
ou Histoire romaine
(22h CM et 22h TD)</td><td>Métiers du Livre
(2 enseignements)

- Histoire du livre 1 : des tablettes au livre (24h TD)
-Panorama du monde du livre au XXI^e s. (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">ou Sport et Antiquité (2 enseignements)
- Sport (24h TD)
- Formes de la pensée antique ou Correspondance entre les arts (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UE ouvertures professionnelles (validation en L3)
Journée d’orientation (la date sera précisée ultérieurement) associant la CLIP, l’UFR et le SUIO :
Présentation de l’offre de formation des années supérieures par les enseignants et les étudiants, présentation des débouchés, témoignages de professionnels et d’anciens étudiants. (journée banalisée, présence obligatoire des étudiants)</td></tr>
</table>

L2 S4 (30 ects)

(horaire étudiant : 246h)

<table>
<tr><th>Spécialisation
Langues et Cultures antiques</th><th>Spécialisation
Histoire et historiographie antiques</th><th>Spécialisation
Découverte des Métiers du Livre</th></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 41 Littérature française (6 ects)
Littérature et langue du Moyen-Âge (18h CM + 24h TD)
ou Littérature française du XVI^es. (18h CM + 18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 42 Langue et littérature latines (6 ects)
Latin débutant 4 - Langue et textes (42h TD)
ou Langue latine 4 continuant (24h TD) et textes littéraires latins (18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 43 Langue et littérature grecques (6 ects)
Grec débutant 4 - Langue et textes (42h TD)
ou Langue grecque continuant (24h TD) et textes littéraires grecs (18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 44 Langues et civilisations de l’Antiquité (5 ects) - 48 h
• Littérature et civilisation latines (12h TD)
• Littérature et civilisation grecques (12h TD)
• Philologie latine (12h TD)
• Philologie grecque (12h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 45 Langue vivante et ouvertures professionnelles (3 ects) - 30 h
• LV au choix (allemand, anglais, espagnol, italien)
• Ouvertures professionnelles (12h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEC 46 Ouvertures (4 ects) – 48h (selon spécialisation ou « Sport et Antiquité »)</td></tr>
<tr><td>Langues et Cultures antiques
(2 enseignements)

Mythes et histoire

- Penser l’histoire dans l’Antiquité (24h TD)
- Mythographies (24h TD)</td><td>Histoire et historiographie antiques (2 enseignements)

- Sociétés et cultures antiques I (22 h CM)
(EC de la licence d’histoire)
- Penser l’histoire dans l’Antiquité (24h TD)</td><td>Métiers du Livre
(2 enseignements)

- Histoire du livre 2 : du livre à la tablette (24h TD)
- Les paralittératures (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">ou Sport et Antiquité (2 enseignements)
- Sport (24h TD)
- Penser l’histoire dans l’Antiquité ou Mythographies (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UE ouvertures professionnelles (validation en L3)
stage, ateliers du SUIO, Talents du Tertre, …
(se reporter au descriptif de l’UE 67)</td></tr>
</table>

L3 S5 (30 ects)

(horaire étudiant 240 h)

<table>
<tr><th>Spécialisation
Langues et Cultures antiques</th><th>Spécialisation
Histoire et historiographie antiques</th><th>Spécialisation
Découverte des Métiers du Livre</th></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 51 Littérature française (6 ects) -48 h
Littérature française Moyen-Âge -XVI^e s. (24h CM et 24h TD)
ou Littérature française XIX^e s- XXI^e s (24h CM et 24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 52 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h
• Version latine (18h TD)
• Auteur latin 1 (12h CM)
• Auteur latin 2 (12h CM)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 53 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h
• Version grecque (18h TD)
• Auteur grec 1 (12h CM)
• Auteur grec 2 (12h CM)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 54 Histoire de la langue et philologie classique (5 ects) -42 h
• Linguistique latine (12h TD)
• Linguistique grecque (12h TD)
• Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (18 h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 55 Langue vivante (2 ects) - 18 h
(au choix)
- italien (débutant) (18h TD)
- autre langue vivante (allemand, anglais, espagnol) (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEC 56 Spécialisation (5 ects)</td></tr>
<tr><td>Langues et Cultures antiques
(3 enseignements de 12 h)

Initiation à la recherche en Sciences de l’Antiquité
• Syncrétismes religieux
• Paléographie et historiogra-phie latines
• Sciences et Antiquité</td><td>Histoire et historiographie antiques (1 enseignement
et 1 bloc CM + TD)

Initiation à la recherche en Historiographie antique
• Paléographie et historiographie latines
ET (UE de la L3 d’Histoire)
• Histoire grecque
(22h CM et 22 h TD)
ou
• Histoire romaine
(22h CM et 22 h TD)</td><td>Métiers du Livre
(3 enseignements)

Initiation à la méthodo-logie professionnelle (42 h)
• Politique du livre et de la culture (18h TD)
• Droit du livre et de la culture (12h TD)
• Initiation à la lecture correction (12h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UE ouvertures professionnelles (validation en S6)
- Journée d’orientation (24 octobre 2019) associant la CLIP, l’UFR et le SUIO
(journée banalisée, présence obligatoire des étudiants)
- Découverte des dispositifs et manifestations en lien avec l’emploi de l’Université
- Stage (facultatif, mentionné dans le supplément au diplôme)</td></tr>
</table>

L3 S6 (30 ects)

(horaire étudiant 240 h)

<table>
<tr><th>Spécialisation
Langues et Cultures antiques</th><th>Spécialisation
Histoire et historiographie antiques</th><th>Spécialisation
Découverte des Métiers du Livre</th></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 61 Littérature française (6 ects) - 48h
Littérature française XVII^{e}-XVIII^{e} s (24h CM et 24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 62 Langue et littérature latines (6 ects) - 42 h
• Version latine (18h TD)
• Auteur latin 1 (12h CM)
• Auteur latin 2 (12h CM)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 63 Langue et littérature grecques (6 ects) - 42 h
• Version grecque (18h TD)
• Auteur grec 1 (12h CM)
• Auteur grec 2 (12h CM)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 64 Histoire de la langue et philologie classique (4 ects) -42 h
• Linguistique latine (12h TD)
• Linguistique grecque (12h TD)
• Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (18h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEF 65 Langue vivante (2 ects) - 18 h (ou 24 h)
(au choix)
- italien (débutant) (18h TD)
- autre langue vivante (allemand, anglais, espagnol) (24h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UEC 66 Spécialisation (5 ects)</td></tr>
<tr><td>Langues et Cultures antiques
(3 enseignements de 12 h)

Initiation à la recherche en Sciences de l’Antiquité
• Syncrétismes religieux
• Paléographie et historiogra-phie latines
• Mythes antiques et arts visuels</td><td>Histoire et historiographie antiques (2 enseignements)

Initiation à la recherche en Historiographie antique
• Guerre, pouvoirs et territoires (monde antique II) (22h CM)
(EC de la licence d’histoire)
• Paléographie et historiogra-phie latines (12h)</td><td>Métiers du Livre
(3 enseignements)

Initiation à la méthodo-logie professionnelle
• Initiation aux techniques de bibliothèque (24h TD)
• Initiation aux techniques de la librairie (18h TD)
• Initiation aux techniques de l’édition (12h TD)</td></tr>
<tr><td colspan="3">UE 67 Ouvertures professionnelles (1 ects)
- Validation du parcours « ouvertures professionnelles »
- Stage (facultatif, mentionné dans le supplément au diplôme)</td></tr>
</table>

Descriptifs et programmes des enseignements de la licence

remarque :

Les descriptifs et les programmes des enseignements de L1 figurent dans le livret L1 ‘Humanités’ de l’UFR Lettres et Langage. Le livret de la licence Lettres Classiques ne présente que les descriptifs et programmes des enseignements de L2 et de L3.

L2 : premier semestre (12 semaines)

UEF 31 LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ects
Coef. 6

Choix entre *Littérature française du XVII^e^* et *Littérature française du XVIII^e^*.

Littérature française du XVII^e^ (= UE 31 L2 parcours Lettres Modernes)
Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire)

M. Zonza : Littérature et société au XVII^e^ siècle

Ce cours se propose grâce à un vaste choix de textes, distribués en début d'année, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophiques de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715 afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, histoire tragique, roman, nouvelle, poésie, mémoires…) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVIIe siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée, mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants. Aucune lecture d'œuvre complète n'est demandée si ce n'est **l'assimilation des textes de l'anthologie à lire avec précision**.

L'épreuve de validation ne consistera pas en une question de cours faisant appel à la seule mémoire, mais en une réflexion très générale, prenant la forme d'un essai qui s'appuiera sur des connaissances précises.

TD (1h30 hebdomadaire)

M. Correard : *Ad astra*. Les États et Empires de la Lune et du Soleil de Cyrano de Bergerac

Longtemps marginalisé, réputé inclassable ou infréquentable, baroque au sens propre, car hirsute, le roman astronomique de Cyrano de Bergerac est aujourd'hui considéré comme un chef-d'œuvre de la prose française du XVII^e^ siècle. Son originalité ne tient pas seulement au thème : celui d'un voyage sidéral qui nous fait passer d'un monde clos à l'univers infini de la révolution scientifique. Cyrano y cultive l'iconoclasme, promenant son lecteur dans les idées de son temps, notamment les plus transgressives – homosexualité, irréligion, libertinage. C'est aussi une porte d'entrée sur la culture du XVII^e^ siècle, qui nous permet de mesurer sa diversité stylistique et générique sur le plan littéraire : ce « pot-pourri » inclut le dialogue, la poésie lyrique, mais aussi le ballet par exemple. Même décryptée par le grand mouvement de redécouverte critique des deux décennies écoulées, qui a balayé les stéréotypes réducteurs ou les pistes délirantes, cette œuvre reste par excellence ouverte à l'interprétation : Savinien Cyrano est-il cet essayiste comique entraîné par le goût de l'extravagance, ou un auteur secret conduisant son lecteur à une révélation soigneusement calculée, d'ordre matérialiste ? Un regard sur le reste de l'œuvre, particulièrement théâtrale (*Le Pédant joué* ; *La Mort d'Agrippine*) offrira un contrechamp utile pour y réfléchir.

Au programme :

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires de la Lune et du Soleil*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio classique ».

Cyrano de Bergerac, *La Mort d'Agrippine*, Le Livre de Poche, « Théâtre en Poche ».

Schérer, Jacques, *La Dramaturgie classique en France*, Colin, 2014.

OU

Littérature française du XVIII^e^ (= UE 32 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire)

Mme Ligier-Degauque : Histoire et Société. La Littérature à l'épreuve du réel

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIIIe siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société ou la revendication politique du Tiers-État marchand. Mais un écrit *a priori* aussi intimiste que *Les Confessions* de Rousseau révèle également une grande acuité de regard sur les difficultés sociales et politiques de son temps. Sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées par un Voltaire ou un Diderot, par exemple, entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, etc.).

Textes au programme :

N.B. Vous n'avez pas à tout lire, cela va de soi : ce sont les œuvres sur lesquelles je m'appuierai de manière préférentielle. Des extraits de textes seront donnés en cours, ainsi que des conseils bibliographiques complémentaires le cas échéant.

- La pratique de l'exotisme à rebours : Montesquieu, *Les Lettres persanes* (éd. Paul Vernière, revue par Catherine Volpihac-Auger, Livre de Poche) et Voltaire, *L'Ingénu* (Livre de Poche ou GF).

- Deux tragédies à portée politique : Voltaire, *Zaïre et Mahomet* (pièces éditées dans un seul volume par J. Goldzink, GF).

- Diderot et l'art du dialogue philosophique : *Le Supplément au voyage de Bougainville*, et *Le Dialogue avec la maréchale ****. Extraits du *Neveu de Rameau*. Ces trois textes sont disponibles dans un seul volume éd. J. Varloot, Folio classique.

- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (éd. Livre de Poche ou GF). Extraits donnés en cours des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire* et du *Contrat social*.

- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* et *La Mère coupable* (pièces éditées dans un seul volume par P. Larthomas, Folio classique).

TD (1h30 hebdomadaire)

Mme Rubellin

Comédie et satire sociale, Delisle et Marivaux

Qui sait aujourd'hui qu'*Arlequin sauvage* (1721) fut la pièce la plus représentée à la Comédie-Italienne de Paris au XVIII^e^ siècle ? Projetant un regard d'étranger sur la société française, Delisle de la Drevetière utilise le même procédé que Montesquieu dans les *Lettres persanes* (même année), critiquant grâce au regard étonné de l'étranger (ce sauvage vient du Canada) les inégalités sociales, le langage artificiel de la politesse, le pouvoir de l'argent. C'est aussi à travers la naïveté fondamentale d'Arlequin que Marivaux s'autorise dans *La Double Inconstance* (1723) une critique sociale opposant la vie des palais et celle des villages, richesse et pauvreté, pouvoir et impuissance. En démystifiant le langage corrompu des courtisans, il revendique une langue naturelle, loin des conventions, ce qui dans les dialogues amoureux donnera naissance au célèbre « marivaudage ».

Textes au programme :

– Delisle : *Arlequin sauvage* (texte en ligne : https://www.site-magister.com/arleqsauv.htm ou http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/DESLISLE_ARLEQUINSAUVAGE.pdf)

– Marivaux : *La Double Inconstance* (édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette etc.)

ou :

Comédie et satire sociale, Le Sage et Beaumarchais

En 1709, Le Sage fait scandale à la Comédie-Française en portant à la scène l'histoire d'un financier véreux, Turcaret, ancien domestique, dont l'ascension sociale repose sur la malhonnêteté. A travers ses manigances, c'est toute la société qui est montrée comme pervertie par l'argent, qu'il s'agisse des sentiments amoureux (femmes trompées, femmes entretenues) ou des valeurs morales. Cet ancêtre des escrocs d'aujourd'hui est au cœur d'un système dramaturgique méticuleusement bâti dont nous analyserons les rouages. Nous nous intéresserons également à la censure et aux pressions subies par l'auteur.

En 1775, malgré des tentatives de censure, Beaumarchais parvient à faire jouer *Le Barbier de Séville*, faisant porter à son étincelant personnage de Figaro des répliques contestataires comme « Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? ». Fustigeant les inégalités sociales, Beaumarchais fait aussi la satire du monde des lettres de son temps. Nous verrons comment il fait évoluer la dramaturgie, souvent en contradiction avec les règles classiques, pour faire du théâtre un reflet de la vie en mouvement. Une séance sera consacrée au célèbre opéra inspiré de la comédie de Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* de Rossini.

Textes au programme :

– Le Sage : *Turcaret*, Livre de poche, éd. N. Rizzoni. Cette édition comporte aussi *Crispin rival de son maître* et la *Critique de la comédie de Turcaret par le diable boiteux* que nous évoquerons en cours.

– Beaumarchais : *Le Barbier de Séville* : n'importe quelle édition avec des notes (y compris petits classiques : Larousse, Bordas, etc.).

UEF 32 LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES 6 ects
Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Latin débutant 3 langue et textes cours de **Mme Boijoux**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du cours *Latin débutant langue et textes* de L 1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES
- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires.

Langue latine 3 continuant cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation.

Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

1 – une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

2 - *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43.

et

Textes littéraires latins cours de **Mme Boijoux**

(1 h 30 hebdomadaire

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Sénèque, *Thyeste*

→ Édition bilingue à se procurer : Sénèque, *Tragédies*, Chaumartin F.-R. (éd.) et Sers O. (trad.), Paris, Les Belles Lettres, Classiques en Poche. Il est indispensable d'avoir lu la tragédie en traduction, dans son intégralité, avant le début du semestre.

Parmi les neuf tragédies qui nous sont parvenues de Sénèque, philosophe stoïcien aux prises avec les vicissitudes de la vie courtisane du I^er^ siècle après J.-C., *Thyeste* s'empare du mythe des Atrides (les descendants de Tantale) pour nous plonger « au cœur des ténèbres » et de la « folie tragique », le *furor* qui exclut le héros du rang de l'humanité. Trahisons, infanticides et cannibalisme rythment la tragédie, où la démesure verbale et dramaturgique le dispute à l'horreur des crimes.

UEF 33 LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES 6 ects

Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.

- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Grec débutant 3 langue et textes cours de **M. Mineo**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite du cours *Grec débutant langue et textes* de L 1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue grecque 1 continuant cours de **Mme Tresch**

(2 h hebdomadaires)

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.

- conforter ses connaissances grammaticales.

- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc.).

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr.)

- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

et

Textes littéraires grecs cours de **Mme Tresch**

(1 h 30 hebdomadaire)

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.

- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.

- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Iliade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).

- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

UEF 34 LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ 5 ects Coef. 5

Cette U.E. comporte 4 enseignements obligatoires

- Littérature et civilisation latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours a pour objet la présentation des œuvres littéraires à Rome, replacées dans leur contexte historique, de la naissance de la littérature à Rome à la fin de la période républicaine

Bibliographie :

P. Grimal, *La Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Grimal, *La Civilisation Romaine*, Arthaud, Paris, 1960.

P. Grimal, *Cicéron*, Paris, 1986.

C. Nicolet, *Le Métier de Citoyen dans la Rome Républicaine*, Paris, 1976.

- Littérature et civilisation grecques cours de **Mme Morvan**

(1 h hebdomadaire)

Le cours sera consacré à un panorama de la Grèce à partir de l'époque hellénistique jusqu'à l'époque romaine et tardive.

- Philologie latine cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).

L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.

Programme du 1er semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique et le système consonantique du latin (étude des phonèmes du latin).
- principales lois phonétiques du latin

B) morphologie : étude des désinences casuelles (1ère partie)

- la déclinaison thématique (la 2e déclinaison du latin)
- la déclinaison des thèmes en *-a* (la 1ère déclinaison du latin)

C) syntaxe : étude de la valeur des cas (1ère partie)

- le nominatif
- le vocatif
- le génitif

D) lexicologie

noms d'agent et noms d'action en latin

- Philologie grecque cours de **Mme Tresch**

(1 h hebdomadaire)

Objectif du cours :

- connaître les éléments essentiels du système phonétique et morphologique de la langue grecque permettant d'avoir une approche « logique » et active de son fonctionnement.

- se familiariser avec le dialecte ionien, et comprendre les différences qui le distinguent de l'attique.

- être capable d'aborder les documents littéraires et épigraphiques dialectaux.

Programme :

- Phonétique historique du grec ancien - Morphologie verbale et nominale.

- Étude des dialectes : ionien.

Conseil préparatoire : lecture des pages « Notions de phonétique » de la grammaire grecque RAGON-DAIN (pp. 7-18).

UEF 35 LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE 3 ects

Coef. 3

Cette U.E. comporte 2 enseignements :

- un cours de langue vivante (au choix)

- un cours de méthodologie (au choix)

EC 1 : Langue vivante (1 LV au choix)

Anglais cours de **M. Lillis**

(1 h 30 hebdomadaire)

« Literature, Language, and Identity in Ireland's Fight for Independence. »

Etudes d'extraits littéraires et historiques, d'images, et de films. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par une note de contrôle continu et un examen final. La présence et la participation orale seront intégrées dans la note de contrôle continu.

Allemand cours de **Mme Terrisse et Mme Le Touze**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Espagnol cours de **M. Hounnouvi**

(2 h hebdomadaires)

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Italien : *Italien non débutant traduction écrite-thème*

(1 h hebdomadaire)

Ce cours est dispensé par la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Se renseigner auprès du secrétariat d'Italien.

EC 2 : Méthodologie (1 cours au choix)

Textes littéraires grecs cours de **Mme Tresch**

(1 h 30 hebdomadaire)

Voir le descriptif dans l'UE 33.

remarque : ce cours peut être choisi comme EC de méthodologie uniquement par les étudiants niveau débutant en grec. Il leur permet alors de s'initier à la méthodologie de l'étude d'auteurs grecs (traduction et commentaire littéraire) qu'ils pratiqueront en L3.

ou

Textes littéraires latins cours de **Mme Boijoux**

(1 h 30 hebdomadaire)

Voir le descriptif dans l'UE 32.

remarque : ce cours peut être choisi comme EC de méthodologie uniquement par les étudiants niveau débutant en latin. Il leur permet alors de s'initier à la méthodologie de l'étude d'auteurs latins (traduction et commentaire littéraire) qu'ils pratiqueront en L3.

ou

Grec philosophique cours de **M. Giavatto**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture de textes philosophiques grecs, que nous approfondirons également du point de vue du contenu. Ce semestre, nous effectuerons une traduction suivie des fragments de Parménide et de la tradition éléatique.

Modalité d'examen : examen final (examen oral).

Bibliographie :

H. Diels & W. Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin, Weidmann 1951-19526 (1903).

N.-L. Cordero, *Les Deux Chemins de Parménide. Édition critique, traduction, études et bibliographie*, Paris et Brussels, Vrin ; Brussels : Éditions Ousia, 1984.

M. Conche, *Parménide. Le Poème: Fragments*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996.

B. Cassin, *Parménide : Sur la nature ou sur l'Étant. La langue de l'être*, Paris, Seuil, 1998.

ou

Latin philosophique cours de **M. Le Blay**

(1 h 30 hebdomadaire)

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin, mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir sera adapté au niveau de chacun.

Le cours proposera la lecture de passages choisis du grand texte « autobiographique » rédigé par l'évêque d'Hippone entre 397 et 400. Les extraits seront présentés, traduits et analysés par la mise en valeur de points stylistiques ou lexicaux notables. On s'intéressera également aux différents choix de traduction proposés dans la longue histoire de la transmission du texte, en s'appuyant sur quelques traductions marquantes, notamment celle de Robert Arnauld d'Andilly (1649), attaché à la

société de Port-Royal, communauté spirituelle et littéraire profondément marquée par la théologie augustinienne défendue par Jansenius.

Notre lecture des *Confessions* sera encadrée par la lecture d'extraits de philosophes de langue latine pouvant éclairer la culture et le parcours philosophique d'Augustin (Cicéron, Sénèque, etc.). Les séances feront ainsi alterner la lecture suivie du texte de référence et la lecture d'autres auteurs.

Les textes lus et traduits en cours seront fournis.

Indications bibliographiques :

Saint Augustin, *Confessions*, traduction par Arnauld d'Andilly, Le Livre de Poche, Gallimard, Paris, 1993 (éd. originale Paris, 1649).

Augustin (saint), *Confessions*, Tomes I & II, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle, Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, Paris, 1925 & 1969.

Saint Augustin, *Œuvres*, Tome I, édition publiée sous la direction de Lucien Jerphagnon, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1998.

Saint Augustin, *Les Aveux*, traduction par Frédéric Boyer, Bayard, 2001 (P.O.L., 2008).

ou

Cultures et compétences numériques cours de **M. Tagri**

(7 séances de 2 h)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

UEC 36 OUVERTURES **4 ects**

Coef. 4

Cette UE regroupe les enseignements de spécialisation. Le choix des cours se fait selon la spécialisation.

Spécialisation Langues et Cultures antiques :

Art et philosophie (2 enseignements obligatoires)

- Formes de la pensée antique cours de **M. Le Blay**

(2 h hebdomadaires)

Qu'est-ce que la philosophie antique ?

L'objet de ce cours sera de comprendre ce que fut réellement la pratique de la philosophie dans les mondes grec et romain. On s'intéressera à la naissance et à l'histoire des grandes écoles à travers les débats internes qui les animèrent et les polémiques qui les opposèrent. On analysera la manière dont ces écoles ne furent pas que des courants de pensée mais de véritables institutions, avec leurs lieux, leurs maîtres et leurs usages. On verra ainsi que la quête de la sagesse prônée par certaines d'entre elles ne fut pas qu'une entreprise intellectuelle et spéculative mais une véritable manière de vivre engageant l'individu dans sa totalité.

Les textes et documents seront mis à disposition sur Madoc.

et

- Correspondances entre les arts cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la répétition et de la réduplication dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur manifeste esthétique et leur principe compositionnel. Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.

- - Musique et tautologie.
- - Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).
- - Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16e et du 17e siècle et dans la musique du 20e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- - Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- - Pop Art et « cantologie ».
- - Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVIIe et XVIIIe siècles : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Étude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- - Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- - Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques :
un 'bloc' d'enseignement au choix

Choix entre 'Histoire grecque' et 'Histoire romaine'. Les enseignements proposés sont des UE fondamentales de la L2 d'Histoire.

Bloc Histoire grecque :

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD) Cours de **M. Wilgaux**

(CM : 2 h *hebdomadaires* et TD : 2 h hebdomadaires)

Les mondes perse et grec, du milieu du VIe siècle au IVe siècle avant notre ère (c. 550-330)

Depuis une vingtaine d'années, les recherches portant sur le monde grec et, plus généralement, le monde méditerranéen et proche-oriental antiques, ont profondément renouvelé leurs thématiques, leurs approches, leurs interprétations. En privilégiant la période allant du milieu du VI^{e} s. aux années 330 avant notre ère, ce cours se donne pour objectif principal de rendre compte de cette évolution des recherches et du travail historique tel qu'il s'effectue concrètement, en confrontant les sources à leurs multiples lectures, en étudiant les cadres théoriques et les concepts mis en œuvre, et en prenant pour point de départ de ses réflexions, dans une perspective "globale", l'Empire perse, principale puissance politique, militaire, économique, de cette période.

Bibliographie :

R. LONIS, *La cité dans le monde grec*, Nathan Université, 1994.

M.-F. BASLEZ, *Histoire politique du monde grec antique*, Armand Colin, 1994.

O. PICARD, *Les Grecs devant la menace perse*, Sedes, 1980.

P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Fayard, 1996.

P. BRIANT, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, coll. "Découvertes", 1992.

ou

Bloc Histoire romaine :

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) Cours de **M. Augier**

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

L'Empire romain sous les Julio-Claudiens (31 a.C. - 68 p.C.)

D'Auguste à Néron, la dynastie julio-claudienne dirigea l'Empire de Rome. Après la bataille d'Actium en 31 a.C., Octavien, devenu Auguste en 27 a.C., rétablit la paix civile et parvint à fonder sur les ruines de la République un régime politique durable, communément appelé principat. Auguste et ses successeurs furent à l'origine de profondes transformations institutionnelles et idéologiques : la paix intérieure, imposée par le pouvoir impérial, entraîna la transformation de la ville de Rome et permit un développement des provinces. L'objectif du cours est de présenter la mise en place et la consolidation du système de pouvoir personnel et de gouvernement du monde méditerranéen et péri-méditerranéen progressivement mis en place jusqu'à la mort de Néron, ainsi que leur impact sur les populations de l'Empire.

Cl. Briand-Ponsard et F. Hurlet, *L'Empire romain d'Auguste à Domitien* , 31 av. J.-C.-96 ap. J.-C., Paris, 2001.

P. Faure, N. Tran et C. Virlouvet, *Rome, la cité universelle*, Paris, 2018.

J. France et Fr. Hurlet, *Institutions romaines. Des origines aux Sévères*, Paris, 2019.

Fr. Hurlet, *Auguste, les ambiguïtés du pouvoir*, Paris, 2015.

Fr. Jacques, J. Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire* (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.), Paris, 2002 (6^{e} éd., 1re éd. 1990).

<u>Spécialisation Découverte des Métiers du Livre</u> :

2 enseignements obligatoires :

- Histoire du livre 1 « Des tablettes au livre » cours de **Mme Mme Gauzente**

(2 h hebdomadaires)

Le cours prendra la forme d'une réflexion historique et théorique sur les transformations des supports de l'écrit, de leur fabrication, de leur propagation et de leur utilisation de l'Antiquité jusqu'aux débuts de l'époque moderne. On partira des tablettes mésopotamiennes et des rouleaux de papyrus égyptiens, pour constater l'expansion des manuscrits à l'époque antique, avant l'apparition du *codex* et des ouvrages enluminés au Moyen Âge ; la découverte et l'essor des artisanats du papier, de l'imprimerie, et de l'édition au XVI^{e} siècle introduiront aux débuts de la diffusion de masse aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Notre perspective sera diachronique, mais conduira à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles : non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire.

Une ou deux séances seront organisées pour permettre aux étudiant-e-s de découvrir personnellement des ouvrages anciens, et mettre en application des éléments de bibliographie matérielle.

<u>et</u>

- Panorama du monde du livre au XXI^{e} siècle cours de **M. Goudeau**

(2 h hebdomadaires)

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un éco-système dont tous les éléments sont inter-dépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI^{e} siècle :

- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération

- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser

- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel

- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers

- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?

- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet.

- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine.

<u>Remarque</u> : Un **stage d'observation** est **obligatoire** pour les étudiants ayant choisi la spécialisation Découverte des métiers du livre. Il pourra se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition, …

Il donnera lieu à une validation en L3. Il est **vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour son stage** : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté. (Pour plus d'informations, voir le descriptif de la spécialisation).

<u>Hors spécialisation : Sport et Antiquité</u> :

2 enseignements

Un enseignement de sport et un enseignement de culture antique (au choix)

- Sport

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation : pratique (coefficient 2) et épreuve écrite (coefficient 1).

<u>ET (au choix)</u>

Formes de la pensée antique cours de **M. Le Blay**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques

<u>ou</u>

Correspondances entre les arts cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L2 : second semestre (12 semaines)

UEF 41 LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ects
Coef. 6

Choix entre *Littérature et langue du Moyen-Âge* et *Littérature française du XVI^e^*.

Littérature et langue du Moyen-Âge (= UE 41 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 24 h.

CM (1h30 hebdomadaire)

Mme Combes : Le roman médiéval, laboratoire de fictions

L'espace du roman, au Moyen Âge, « ne cesse de tisser, dénouer, renouer, distendre le lien originel entre l'Histoire et la fable, entre 'vérité' et fiction » (E. Baumgartner). Depuis les récits fondateurs inspirés des grands mythes antiques jusqu'au déconcertant *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale, à travers les récits dits arthuriens ou ceux que l'on qualifie de « réalistes », les écrivains médiévaux ont ouvert la voie du roman au sens moderne. S'appuyant sur l'héritage des œuvres antiques, mais utilisant aussi les richesses de la mythologie celtique, ils se sont ainsi clairement démarqués de la production littéraire en langue latine encore florissante à l'époque. Pour cela, ils ont affiné une langue littéraire nouvelle (que l'on appelle aujourd'hui l'ancien français, et qu'ils nommaient le roman) pour la mettre au service d'œuvres brèves (récits hagiographiques, lais, fabliaux) ou longues (romans de Chrétien de Troyes, cycle du *Lancelot-Graal*, cycle du *Tristan* en prose) dont ils ont créé ou repensé les codes. Comment ont-ils élaboré leurs intrigues, géré la temporalité des récits, construit leurs personnages (portraits, paroles, actions, intériorité…), inscrit la voix ambiguë du narrateur en produisant des effets de polyphonie ? Autant d'aspects, parmi d'autres, qui seront abordés dans ce cours et permettront d'appréhender la richesse du roman médiéval.

Un ensemble d'extraits de textes sera distribué au début du semestre.

Bibliographie :

Emmanuelle Baumgartner, *Le Récit médiéval*, Paris, Hachette Supérieur, 1995. (seulement en bibliothèque).

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Quadrige / Puf, 2011 (1ère éd. 1992).

TD (2h hebdomadaires)

remarque : Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

M. Fourré : *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, de Jean Renart

Un agent double. Ainsi pourrait-on qualifier Jean Renart, dont l'oxymorique surnom (Jean désigne le naïf, Renart le rusé) fait écho aux multiples ambivalences du *Roman de la Rose*. Mettant en scène le raffinement d'une élite aristocratique, s'attachant aux moindres détails – notamment vestimentaires – de cette vie luxueuse (à tel point qu'on a pu parler d'un « réalisme » des descriptions), le récit exalte les idéaux courtois et chevaleresques tout en les remettant en question… À plus d'un titre, ce roman joue donc double jeu.

Sur le plan thématique d'abord, avec un conte *d'armes et d'amors* qui s'articule autour d'un véritable duo : si le récit se concentre d'abord sur Guillaume, qui doit faire ses armes et ses preuves à la cour, il met ensuite en lumière sa sœur Liénor, jeune fille à la rose qui, pour filer la métaphore, refuse de « faire plante verte » et éclot en tant qu'héroïne. Sur le plan générique ensuite, puisque le roman se targue d'inventer le procédé de l'insertion lyrique. C'est donc en chansons que nous vivons les tournois du chevalier, les machinations du sénéchal félon, les stratagèmes de la belle… Mais ces insertions lyriques, qui s'accordent avec le discours encomiastique rattaché à la figure du ménestrel, participent avant tout de la revendication d'un savoir-faire littéraire et de la célébration de la fiction.

Si ce roman *brodez de biaus vers* se dédouble, c'est en fait qu'il redouble d'inventivité, c'est, enfin, qu'il se revendique comme profondément unique.

Édition au programme :

Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, trad. Jean Dufournet, texte édité par Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, 2008.

OU

Littérature française du XVI^{e} (= UE 42 L2 parcours Lettres Modernes)

Deux enseignements : 1 CM de 18 h et 1 TD de 18 h.

CM (1h30 hebdomadaire)

M. Méniel : La poésie à la Renaissance

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriqueurs, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'églogue, l'élégie, l'hymne, l'épopée,…) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet,…). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.

Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

Texte au programme

- Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres complètes*, édition, préface et notes de François Rigolot, GF Flammarion, 2004, p. 105-135.

Bibliographie critique

- Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.

- Aulotte, Robert (dir.) *Précis de littérature française du XVI^{e} siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.

- Lestringant, Frank et Zink, Michel (dir.) *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances* (*Moyen Âge-XVI^{e} siècle*), Paris, PUF, 2006.

- Lestringant Frank, Rieu Josiane et Tarrête Alexandre, *Littérature française du XVI^{e} siècle*, Paris, PUF, 2000.

- Martin, Daniel, *Louise Labé. Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.

- Pantin, Isabelle, *La Poésie du XVI^{e} siècle*, Paris, Bréal, 2003.

- Simonin, Michel, et Grente, Georges (dir.) *Dictionnaire des Lettres Française. Le XVI^{e} siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

TD (1h30 hebdomadaire)

Mme Blot, *L'Adolescence clémentine* de Clément Marot

Auteur assez méconnu du grand public contemporain, Clément Marot n'est pourtant pas ignoré par les études universitaires. Bien au contraire, son statut de virtuose de la poésie ne fait aucun doute, et nombreux sont ceux qui ont reconnu la place qu'il occupe dans la littérature française. Qu'ils soient critiques, spécialistes ou auteurs, tous s'accordent à reconnaître sa maîtrise de l'art poétique et surtout les innovations qu'il y a apportées. Toutefois, l'œuvre au programme est une œuvre de jeunesse, au style pas tout à fait mature, qui se cherche encore. Vraiment ? À travers l'étude des « Épîtres », des « Épitaphes », des « Ballades » et des « Rondeaux », nous partirons à la découverte d'un poète malicieux et affirmé, jonglant avec précision sur les codes des formes versifiées et qui, non content de mettre en place sa propre poétique, n'hésite pas à faire valoir son éthique personnelle. Cet auteur emblématique de la Renaissance nous conduira ainsi jusqu'aux portes de l'Humanisme…

Édition au programme :

Clément Marot, L'Adolescence clémentine, édition de François Roudaut, Paris, Librairie générale française - Le Livre de poche, collection Classiques de Poche, 2005, p. 160-346.

UEF 42 LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	**6 ects**	**Coef. 6**

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.

- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Latin débutant 4 langue et textes cours de **Mme Boijoux**

(3 h 30 hebdomadaires)

(suite du semestre 1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES

- Dictionnaire : F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires.

Langue latine 4 continuant cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les étudiants sont invités à faire des lectures suivies de textes latins classiques (Cicéron, Salluste, Virgile, Ovide, Tite-Live, Sénèque, etc.) et sont initiés au thème d'imitation. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

1 – une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

2 - *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000. Une version électronique est disponible : édition numérique 2016 du Gaffiot revu et augmenté par V. M. Komarov, téléchargeable en format PDF à partir du site de Gérard Gréco à l'adresse suivante : http://gerardgreco.free.fr/spip.php?article43.

et

Textes littéraires latins cours de **Mme Boijoux**

(1 h 30 hebdomadaire

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

Texte au programme : Ovide, *Héroïdes*.

→ Édition bilingue avec laquelle nous travaillerons : Ovide, *Héroïdes*, Bornecque H. (éd.) et Prévost M. (trad.), Paris, Les Belles Lettres, CUF. Compte-tenu du prix de cette édition (35€), les extraits latins que nous étudierons en détail seront photocopiés et distribués en cours. Il est néanmoins indispensable d'avoir lu le texte en traduction, dans son intégralité, avant le début du semestre.

→ À défaut de l'édition bilingue des Belles Lettres, vous pouvez vous procurer le texte (seulement en traduction) dans l'édition suivante : Ovide, Lettres d'amour, Les Héroïdes, Néraudau J.-P. (éd.) et Baudement T. (trad.), Paris, Gallimard, Folio Classique (9,70€).

Avec ce recueil de vingt-et-une lettres d'amour fictives, écrites en vers, le poète latin Ovide (43 avant J.-C. – 17/18 après J.-C.), célèbre pour ses *Métamorphoses*, invite son lecteur à une exploration de la passion amoureuse qui esquisse, en même temps, un parcours mythologique fascinant et ondoyant. Déposant, un instant, le costume de l'amant-poète, qu'il arbore dans ses *Amours*, ou celui d'« instructeur », dont il se pare dans *l'Art d'aimer*, Ovide confie la parole à des personnages fabuleux – le plus souvent féminins –, abandonnés ou séparés de celui (ou de celle) qu'ils aiment : c'est Pénélope qui prend la plume pour s'adresser à Ulysse, sans savoir où il est ; c'est Didon qui écrit à Énée, Médée à Jason, Phèdre à Hippolyte, Déjanire à Hercule... Parce qu'elles se substituent à la parole impossible et au désir blessé, ces lettres, qui entremêlent les tonalités épique et tragique au discours élégiaque, répondent à une urgence d'écriture, qui ne fait que confirmer la puissance incantatoire du chant poétique (*carmen*).

UEF 43 LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES 6 ects
Coef. 6

Choix entre niveau « débutant » et niveau « continuant » :

- niveau « débutant » : pour les étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire ou qui en ont interrompu rapidement l'étude.
- niveau « continuant » : pour les étudiants qui ont fait du latin jusqu'en Terminale.

Niveau « débutant » : 1 enseignement obligatoire

Grec débutant 4 langue et textes cours de **M. Mineo**

(3 h 30 hebdomadaires : 1 TD de 2h et 1 TD d'1h30)

(suite de S1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

OU

Niveau « continuant » : 2 enseignements obligatoires

Langue grecque 2 continuant cours de **Mme Tresch**

(2 h hebdomadaires)

Objectif :

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs.
- conforter ses connaissances grammaticales.
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

Programme :

traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

Conseils préparatoires :

- pratiquer le "petit-grec" (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site juxta.free.fr.)
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

et

Textes littéraires grecs cours de **Mme Tresch**

(1 h 30 hebdomadaire)

Objectif :

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.

- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.

- enrichir sa culture.

Programme :

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : l'*Iliade*, l'*Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).

- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

UEF 44 LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ 5 ects Coef. 5

Cette U.E. comporte 4 enseignements obligatoires

- Littérature et civilisation latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours a pour objet la présentation des œuvres littéraires à Rome, replacées dans leur contexte historique, de la naissance de la littérature à Rome à la fin de la période républicaine

Bibliographie :

P. Grimal, *La Littérature latine*, Paris, 1994.

P. Grimal, *La Civilisation Romaine*, Arthaud, Paris, 1960.

P. Grimal, *Cicéron*, Paris, 1986.

C. Nicolet, *Le Métier de Citoyen dans la Rome Républicaine*, Paris, 1976.

- Littérature et civilisation grecques cours de **Mme Morvan**

(1 h hebdomadaire)

Le cours sera consacré à un panorama de la Grèce à partir de l'époque hellénistique jusqu'à l'époque romaine et tardive.

- Philologie latine cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une approche linguistique du latin, dans une perspective historique (comparaison entre le latin, le grec et le sanskrit en tant que langues issues de l'indo-européen) mais aussi en envisageant le latin comme une langue dotée de sa propre logique (ce qui explique notamment l'importance de l'analogie en latin).

L'étude de la langue latine est organisée autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L2, l'enseignement porte essentiellement sur le domaine nominal.

Programme du 2e semestre :

A) phonétique et phonologie

les occlusives labio-vélaires en latin

B) morphologie : étude des désinences casuelles (2e partie)

- la déclinaison des thèmes consonantiques (la 3e déclinaison du latin, sous-type flexionnel *consul*)
- la déclinaison des thèmes en *-i* (la 3e déclinaison du latin, sous-type flexionnel *ciuis*)

C) syntaxe : étude de la valeur des cas (2e partie)

- l'accusatif
- le datif
- l'ablatif

D) lexicologie

- les diminutifs en latin
- les noms de parenté du latin

- Philologie grecque cours de **Mme Tresch**

(1 h hebdomadaire)

Objectif du cours :

- connaître les éléments essentiels du système phonétique et morphologique de la langue grecque permettant d'avoir une approche « logique » et active de son fonctionnement.
- se familiariser avec le dialecte ionien, et comprendre les différences qui le distinguent de l'attique.
- être capable d'aborder les documents littéraires et épigraphiques dialectaux.

Programme :

- Phonétique historique du grec ancien
- Morphologie verbale et nominale : suite S1.
- Étude des dialectes : dorien et éolien.

UEF 45 LANGUE VIVANTE ET MÉTHODOLOGIE 3 ects Coef. 3

Cette U.E. comporte 2 enseignements :

- un cours de langue vivante (au choix)
- un enseignement obligatoire : « Ouvertures professionnelles »

EC 1 : Langue vivante (1 LV au choix)

Anglais cours de **M. Lillis**

(1 h 30 hebdomadaire)

Literature and Cinema, from the Written Page to the Screen.

Étude d'extraits d'adaptations cinématographiques de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par une note de contrôle continu et un examen final. La présence et la participation orale seront intégrées dans la note de contrôle continu.

Allemand cours de **Mme Terrisse et Mme Le Touze**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, mené sous la houlette de Mélanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Espagnol cours de

(2 h hebdomadaires)

Le programme sera communiqué ultérieurement

Italien : ***Italien non débutant traduction écrite-thème***

(1 h hebdomadaire)

Ce cours est dispensé par la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Se renseigner auprès du secrétariat d'Italien.

EC 2 : Ouvertures professionnelles

Ouvertures professionnelles

(12h TD. Enseignement organisé par le SUIO)

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

modalités :

- 12h TD en face à face

À ce module s'ajoute la validation de l'UE 67 Ouvertures professionnelles par le déblocage d'1 ECTS à l'issue du S6, sous condition de participation de l'étudiant à des événements ou actions validées par la composante au préalable.

UEC 46 OUVERTURES **4 ects**

Coef. 4

Cette UE regroupe les enseignements de spécialisation. Le choix des cours se fait selon la spécialisation.

<u>Spécialisation Langues et Cultures antiques</u> :

Mythes et histoire (2 enseignements obligatoires)

- Penser l'histoire dans l'Antiquité cours de **M. Amato**

(2 h hebdomadaires)

Le cours sera consacré à la présentation des historiens grecs, à partir de l'époque archaïque jusqu'à l'époque tardive avec une ouverture essentielle sur la période byzantine. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

<u>et</u>

- Mythographie cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

1) Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.

2) Le monde mésopotamien : *Gilgamesh*.

3) Le monde indien : le *Mahabharata*.

4) Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantres des âges de l'humanité. La trifonctionnalité selon Georges Dumézil.

5) Ovide, une Bible des poètes. Analyse de quelques mythes ovidiens.

6) *Thyeste* de Sénèque : la construction d'un monstre tragique.

7) De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop*, *Atomic Cyborg*, *Edward Scissorhands*, *300*. *Homo deus* et le transhumanisme.

<u>Spécialisation Histoire et historiographie antiques</u> :

2 enseignements obligatoires

- 1 enseignement de la licence de Lettres Classiques portant sur l'historiographie.
- 1 enseignement de la licence d'Histoire portant sur l'histoire ancienne.

- Penser l'histoire dans l'Antiquité cours de **M. Amato**

(2 h hebdomadaires)

Le cours sera consacré à la présentation des historiens grecs, à partir de l'époque archaïque jusqu'à l'époque tardive avec une ouverture essentielle sur la période byzantine. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

<u>et</u>

- Sociétés et cultures antiques I cours de **M. Piel**

(2 h hebdomadaires)

Parcours Sociétés et cultures antiques

Aux origines d'une nouvelle religion : Il était une fois le Christianisme…

J.-R. ARMOGATHE, P. MONTAUBIN et M.-Y. PERRIN (dir.), *Histoire générale du Christianisme. Des origines au XVe siècle*, Paris, PUF, 2010.

Spécialisation Découverte des Métiers du Livre :
2 enseignements obligatoires :

- Histoire du livre 2 « Du livre à la tablette » cours de **Mme Labbé**

(2 h hebdomadaires)

Descriptif

Cet enseignement propose un parcours des mutations du livre à l'époque moderne, de l'invention de la presse à l'apparition du livre de poche puis du livre numérique. Il s'agira, par une exploration des techniques de fabrication mais aussi des stratégies de diffusion et des politiques éditoriales, de s'interroger sur des transformations qui ont semblé susceptibles de révolutionner le champ, mais dont l'impact, pour certaines d'entre elles, a dû être reconsidéré par la suite. On s'intéressera également à la dimension culturelle et sociale de ces évolutions techniques ainsi qu'à la manière dont elles ont pu modifier les pratiques d'écriture et de lecture.

et

- Les paralittératures cours de **M. Claudel**

(2 h hebdomadaires)

La littérature du dernier rayon. ***Regards sur le paralittéraire***

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*… Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante… En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans Le *Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

Remarque : Un stage d'observation est obligatoire pour les étudiants ayant choisi la spécialisation Découverte des métiers du livre. Il donnera lieu à une validation en L3. Il est vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour son stage : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté. (Pour plus d'informations, voir le descriptif de la spécialisation).

Hors spécialisation : Sport et Antiquité :
2 enseignements

Un enseignement de sport et un enseignement de culture antique (au choix)

- Sport

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

ATTENTION : Inscription en 1er lieu à votre scolarité puis dans un 2e temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

Validation : pratique (coefficient 2) et épreuve écrite (coefficient 1).

ET (au choix)

- Penser l'histoire dans l'Antiquité cours de **M. Amato**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques

ou

- Mythographie cours de **M. Maréchaux**

(2 h hebdomadaires)

Voir le descriptif sous la spécialisation Langues et Cultures antiques

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L3 : premier semestre (12 semaines)

UEF 51 LITTÉRATURE FRANÇAISE **6 ects**
Coef. 6

Choix entre *Littérature française Moyen-Âge XVI^e siècle* et *Littérature française XIX^e-XXI^e siècles*

Littérature française Moyen-Âge-XVI^e siècle (= UE 51 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires)

Mme Gaucher-Rémond & M. Méniel :

Rire entre Moyen Âge et Renaissance

De quoi rit-on ? Sans doute la réponse à cette question varie-t-elle selon les époques. Puisque toute approche littéraire suppose la prise en considération des formes du discours, il nous faut nous interroger sur les genres par lesquels s'exprime le comique. Nous examinerons donc différents genres littéraires – fabliau, farce, comédie, contes à rire, fictions longues comiques –, dont certains sont propres à la période considérée, en nous demandant quel type de rire ils suscitent et quel aspect du comique ils manifestent. Réfléchir sur le rire conduit à constater combien la catégorie du comique est difficile à appréhender, non seulement parce qu'elle transcende les frontières entre les genres littéraires, mais parce qu'elle met en jeu des notions comme l'humour et l'ironie, la satire et la parodie, et qu'elle oblige à s'interroger sur des ressorts aussi divers que la répétition, le décalage, la désacralisation, la surprise, le renversement carnavalesque. Nous étudierons le comique dans ses différentes manifestations afin d'émettre des hypothèses sur ses fonctions anthropologiques.

Œuvres littéraires

Un choix de textes sera fourni aux étudiants sur la plateforme Madoc à la rentrée.

Œuvres théoriques et critiques

BOUTET Dominique, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Champion (coll. Essais sur le Moyen Âge), 2017.

BOWEN, B. C., *Les Caractéristiques essentielles de la farce française et leur survivance dans les années 1550-1620*, Urbana, University of Illinois Press, 1964, p. 13-44.

GAUCHER Elisabeth dir., *La Tentation du parodique dans la littérature médiévale*, Cahiers de Recherches Médiévales, 15, 2008.

JARDON, Denise, *Du comique dans le texte littéraire*, Bruxelles / Paris / Gembloux, De Boeck / Duculot, 1988.

MÉNAGER, Daniel, *La Renaissance et le rire*, PUF, 1995.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, CORBELLARI Alain, WAHLEN Barbara dir., *Formes de la critique : Parodie et satire dans la France et l'Italie médiévales*, Paris, Champion, 2003.

REY-FLAUD, Bernadette, *La Farce ou la Machine à rire : théorie d'un genre dramatique.1450-1550*, Genève, Droz, 1984.

STERNBERG, Véronique, *Le comique*, GF Flammarion (Coll. Corpus), 2003.

VAILLANT Alain (dir.), *Esthétique du rire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012 [1ère partie : « la renaissance du rire » : articles de J.-R. Valette (Moyen Âge) et D. Ménager (Renaissance), en ligne sur le portail OpenEdition].

TD (2 h hebdomadaires)

Mme Combes : *Roman de Renart* et fabliaux

Alors que les romans de Chrétien de Troyes ou le cycle en prose du *Lancelot-Graal* séduisent facilement les lecteurs d'aujourd'hui, d'autres œuvres littéraires médiévales suscitent des réactions plus mitigées, parce que, censées déclencher le rire, être « comiques », elles peuvent au contraire faire naître à notre époque un certain malaise, voire une réaction de rejet.

Pour essayer de cerner la dimension problématique du comique médiéval, nous étudierons des œuvres qui adoptent une forme d'écriture séquentielle : on constate en effet que, pour faire rire, on choisissait avec prédilection la brièveté. Que ce soit dans les fabliaux ou les branches du *Roman de Renart*, les ressorts du comique se déploient ainsi sous la forme de courts récits mettant en valeur des jeux de langage et des situations fondées sur le mensonge, l'illusion, la tromperie, le quiproquo… En arrière-plan de ces diverses séquences, on relève une violence quasi permanente et une représentation souvent dérangeante de la sexualité. Il conviendra d'interroger les mentalités médiévales et de dégager les choix esthétiques privilégiés par ces récits pour comprendre comment la violence des représentations, mise à distance, pouvait amener un plaisir (transgressif ?) de lecture.

Œuvres au programme :

• *Le Roman de Renart*, tome 1, texte établi et traduit par J. Dufournet et A. Méline, Paris, Flammarion GF, 1985.

• *Fabliaux érotiques*, édition critique, traduction, introduction et notes par L. Rossi avec la collaboration de R. Straub, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

• Deux brefs récits distribués en cours, extraits d'une œuvre du XV^{e} siècle, les *Cent nouvelles nouvelles*.

Il conviendrait, idéalement, d'avoir lu les deux volumes (*Roman de Renart*, tome 1 et *Fabliaux érotiques*) avant le début du cours.

OU

Littérature française XIX^{e}-XXI^{e} siècles (= UE 52 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires)

Mme Wulf & M. Forest : Les avant-gardes littéraires du XIX^{e}-XX^{e} siècle

- Présentation des cours assurés par Mme Wulf :

Les séances consacrées au XIX^{e} siècle porteront sur les premières occurrences du vocabulaire de l'avant-garde en littérature chez les jeunes romantiques qui inaugurent une nouvelle manière d'être artiste, font de l'originalité une machine de guerre théorique et dessinent les lignes d'une révolution poétique qui prend pour modèle la révolution politique. Nous envisagerons également l'héritage, forcément paradoxal, d'une posture qui consiste à se renouveler en prenant systématiquement le contre-pied de la génération précédente.

Bibliographie :

Stendhal, *Racine et Shakespeare*

Victor Hugo, Préface de *Cromwell*

Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*

Catulle Mendès, *La Légende du Parnasse contemporain*.

- Présentation des cours assurés par M. Forest :

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion d'avant-garde envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique (ses origines, sa signification, son devenir), le cours propose un parcours à travers l'histoire des avant-gardes littéraires françaises du XX^{e} siècle. L'accent portera principalement sur André Breton et le surréalisme, Alain Robbe-Grillet et le Nouveau Roman, Roland Barthes et le structuralisme.

Ouvrages de référence :

André Breton, *Manifestes du surréalisme*

Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*

Roland Barthes, *Leçon*

TD (2 h hebdomadaires)

Mme Pierre

Le programme sera communiqué ultérieurement

UEF 52 LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	**6 ects**	**Coef. 6**

3 enseignements obligatoires.

- Version latine cours de **Mme Boijoux**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours est destiné à renforcer les connaissances grammaticales et stylistiques des étudiants pour les rendre capables de traduire avec précision des textes de genres et de périodes variés.

Bibliographie :

Grammaires :

-Ernout A., Thomas F., *Syntaxe latine*, Librairie Klincksieck.

-Baudiffier E., Gason J., Morisset R., Thomas A., *Précis de grammaire des Lettres latines*, Paris, Magnard, 1994.

-Sausy L., *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.

-Guisard P., Laizé C., *Grammaire nouvelle de la langue latine*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2001.

Dictionnaires :

-Gaffiot F., *Le Grand Gaffiot*, Dictionnaire Latin-Français, Troisième édition revue et augmentée sous la direction de Flobert P., Hachette, 2005 (http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php).

-Ernout A., Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1963.

- Auteur latin 1 cours de **M. Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Œuvre étudiée : Virgile, *Énéide*, livre 8 (en entier).

Nous travaillerons sur l'édition de Jacques Perret, Virgile, *Énéide,* chants 5-8, Paris, CUF, tome 2 (éd. 2003. première éd. 1980).

- Auteur latin 2 cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Œuvre étudiée : César, *Guerre Civile*.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : texte établi et traduit par Pierre Fabre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Bibliographie : P.-M. Martin, *La Guerre des Gaules. La Guerre civile*, Paris, 2000.

UEF 53 LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	6 ects	Coef. 6

3 enseignements obligatoires.

- Version grecque cours de **Mme Thévenet**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman). On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.

Ph. GUISARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débuter*, Ellipses, 2012.

J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, *Grammaire grecque*, Hachette.

E. RAGON & A. DAIN, *Grammaire grecque*, De Gigord.

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

(consultables en bibliothèque).

- Auteur grec 1 cours de **Mme Hertz**

(8 séances de 1h30)

Le *Panathénaïque* d'Isocrate : à lire dans Isocrate, *Discours*, tome IV, texte établi et traduit par Émile Brémond et Georges Mathieu, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1962, p. 62-159.

Il vous faut impérativement avoir fini avant le début du cours la lecture du *Panathénaïque*, et si possible celle du *Panégyrique*, discours publié quarante ans plus tôt par Isocrate et présentant d'intéressantes convergences avec le *Panathénaïque* (à lire dans Isocrate, *Discours*, tome II, texte établi et traduit par Georges Mathieu, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1938, p. 2-64).

Bibliographie :

J'indique en gras les ouvrages dont la lecture vous sera particulièrement utile et vous donnera des clefs pour le commentaire du *Panathénaïque*.

Autres éditions et/ou traductions du *Panathénaïque* :

- Isocrates. *Opera omnia*, volume III, édité par Basil G. Mandilaras, Munnich-Leipzig, De Gruyter, 2003 (édition Teubner)

- *Opere di Isocrate*, volume 2, introduit, traduit et annoté par Mario Marzi, Turin, Unione tipografico-editrice torinese, 1991

- *Isocrates II*, traduit par Terry L. Papillon, Austin, University of Texas Press, 2004

Lectures sur la rhétorique :

- [ARISTOTE], *Rhétorique à Alexandre*, texte établi et traduit par Pierre Chiron, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2002

- **Laurent PERNOT, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de poche, 2000**

- **Michel PATILLON, *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1990**

Lectures sur Isocrate :

- Georges MATHIEU, *Les idées politiques d'Isocrate*, Paris, 1925

- Friedrich ZUCKER, *Isokrates' Panathenaikos*, Berlin, Akademie-Verlag, 1954

- Paul CLOCHÉ, *Isocrate et son temps*, Paris, Les Belles Lettres, 1963

- Jean LOMBARD, *Isocrate. Rhétorique et éducation*, Paris, Klincksieck, 1990

- Yun Lee TOO, *The Rhetoric of Identity in Isocrates*. *Text, Power and Pedagogy*, Cambridge, 1995

- **Marie-Pierre NOËL, Silves grecques 2008-2009, 2e partie, « Isocrate, Discours, tome I », Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2008, p. 91-19**

- Auteur grec 2 cours de **Mme Tresch**

(1 h hebdomadaire)

Poésie hymnique

Une étude de la poésie hymnique au travers d'un corpus composé d'extraits des Hymnes homériques, Hymnes orphiques et Hymnes de Callimaque (corpus distribué lors du premier cours).

UEF 54 Histoire de la langue et philologie classique 5 ects Coef. 5

3 enseignements obligatoires.

- Linguistique latine cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (la latin en tant que système, pourvu de sa propre logique).

Il s'articule autour de 4 domaines : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).

remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours de philologie latine de L2 pour suivre le cours de linguistique latine de L3.

Programme du 1er semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique du latin (étude des phonèmes et des principales lois phonétiques portant sur le timbre ou la quantité des voyelles)
- initiation à la métrique
- le système consonantique du latin (présentation des phonèmes et principales lois phonétiques)

B) morphologie

- la formation du thème de *perfectum* en latin
- les désinences personnelles de l'indicatif parfait

C) syntaxe

- la valeur de l'indicatif parfait en latin
- la valeur des autres temps du passé de l'indicatif (imparfait et plus-que-parfait)

D) lexicologie

les verbes dénominatifs en latin

- Linguistique grecque cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue grecque, dans une double perspective (diachronique et synchronique). En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect)

Du fait de l'importance et de la complexité de la morphologie verbale en grec, seulement trois domaines seront abordés au premier semestre : phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe.

remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le cours de philologie grecque de L2 pour suivre le cours de linguistique grecque de L3.

Programme du 1er semestre :

A) phonétique et phonologie

- le système vocalique et le système consonantique du grec (étude des phonèmes)
- principales lois phonétiques du grec
- les laryngales indo-européennes en grec

B) morphologie

- théorie de la racine indo-européenne et principe de l'alternance vocalique
- la formation des thèmes de présent en grec
- étude des désinences personnelles actives (primaires et secondaires)

C) syntaxe

voix et diathèse en grec

- Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques

(1 h 30 hebdomadaire) cours de **Mme Gaucher-Rémond**

Ce cours propose une initiation à la langue française du Moyen Âge, à partir d'une chanson de geste du XIIe siècle. La traduction commentée de quelques extraits permettra de se familiariser avec les traits les plus représentatifs de la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire du français médiéval.

Texte au programme :

François VILLON, *Lais, testament, Poésies diverses*, éd. bilingue J.-C. Mühlethaler, Paris, Champion (coll. « Champion Classiques Moyen Âge n°10 »), 2004, p.83 à 207 (« Le Testament Villon »).

Outils bibliographiques :

Dictionnaires

GREIMAS, Algirdas Julien, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1994.

Morphologie et syntaxe

THOMASSET Claude et UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan, 1993 (coll. « Lettres 128 »).

Vocabulaire (une liste de mots sera distribuée au début du semestre : certaines fiches seront traitées en cours, d'autres à préparer à la maison) :

BERTRAND, Olivier - MENEGALDO, Silvère, *Vocabulaire d'ancien français - fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.

GUILLOT, Roland, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

HELIX, Laurence, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, Fiches de sémantique*, Paris, Éditions du Temps, 1999.

UEF 55 LANGUE VIVANTE 2 ects
Coef. 2

Une langue vivante au choix :

- le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Classiques.
- les cours d'allemand, d'anglais ou d'espagnol sont proposés par le Département de Lettres Modernes.

Italien (débutant) cours de **M. Deroma**

(1 h 30 hebdomadaire)

Le programme sera communiqué ultérieurement.

Allemand cours de **Mme Letouze & Mme Terrisse**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, menée sous la houlette de Melanie Le Touze.

Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Anglais cours de **Mme Paris**

(2 h hebdomadaires)

Nous étudierons le roman dystopique de Margaret Atwood *The Handmaid's Tale* ainsi que ses diverses adaptations : cinématographique, opératique, radiophonique, graphique.

Il est impératif que les étudiants se procurent et lisent l'ouvrage avant le début du semestre dans l'une des éditions suivantes : *The Handmaid's Tale*, Paperback, 1999 ou Vintage Future, 2014.

Espagnol cours de **Mme Ruano Martinez**

(2 h hebdomadaires)

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIXe siècle (le romantisme et le réalisme) et du XXe siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

– Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.

– Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.

– Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.

– Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.

– Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.

– Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

UEC 56 SPÉCIALISATION	5 ects	Coef. 5

L'U.E.C. 56 varie selon la spécialisation choisie. Trois spécialisations sont proposées :

- Langues et Cultures antiques
- Histoire et Historiographie antiques
- Découverte des Métiers du Livre

Spécialisation Langues et Cultures antiques

UEC 56 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité

3 enseignements obligatoires.

- Syncrétismes religieux cours de **M. Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2020-2021, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^{e} siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

- Paléographie et historiographie latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrage des principales écritures manuscrites latines).

- Sciences et Antiquité cours de **M. Le Blay**

(1 h hebdomadaire)

Retour sur une science du passé : la physiognomonie.

La physiognomonie, savoir consistant à déchiffrer les signes corporels pour percer les secrets de l'âme, connut une grande fortune tout au long de la période antique. Elle ne cessa d'ailleurs par d'exercer son influence sur les esprits du Moyen-Âge et de la Renaissance. Elle n'a jamais vraiment disparu puisque de nouvelles « sciences » ou techniques apparurent à partir de la fin du XVIII^{e} siècle, qui en reprirent les fondements théoriques et épistémologiques. Elle continue, encore aujourd'hui, à façonner un imaginaire des caractères et des psychologies particulièrement vivace dans la littérature comme au cinéma.

Le cours se proposera de revenir sur l'histoire de cette « science » et sur son héritage.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques :

UEC 56 Histoire et historiographie antiques

Initiation à la recherche en historiographie antique

2 enseignements :

- 1 enseignement d'historiographie antique obligatoire
- 1 'bloc' CM + TD d'histoire ancienne au choix (U.E. de la L3 d'Histoire)

- Paléographie et historiographie latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Introduction à l'histoire des manuscrits, à la codicologie (fabrication des manuscrits), à l'ecdotique (technique d'établissement des textes), à la paléographie (déchiffrage des principales écritures manuscrites latines).

ET

Bloc Histoire grecque

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD)

cours de **Mme Pimouguet-Pédarros**

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

Le monde grec d'Alexandre le Grand à la formation des royaumes hellénistiques (histoire politique, militaire et sociale).

Nous traiterons du royaume de Macédoine au IV^{e} siècle au temps de Philippe II et de son fils Alexandre ; nous étudierons ensuite les campagnes d'Alexandre en Orient ; nous verrons en quoi ces campagnes ont bouleversé en profondeur le monde grec des cités ; nous poserons enfin la question de la colonisation grecque et de l'hellénisation de l'Orient.

Bibliographie :

A. ERSKINE (éd.), E*spaces, sociétés, cultures, 323-31 avant Jésus-Christ*, Paris, 2004.

E. WILL, *Le monde grec et l'Orient*, vol. 2, *Le IV^{e} siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975.

ou

Bloc Histoire romaine

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) cours de **M. Piel**

(CM : 2 h hebdomadaires et TD : 2 h hebdomadaires)

Quand on attaque l'Empire… Crises, chute et survie de l'Empire romain (235 - 378)

Un empire aux abois : les crises du III^{e} siècle

Par Jupiter et par le Christ : le redressement du IV^{e} siècle

Bibliographie :

B. WARD-PERKINS, *La chute de Rome. Fin d'une civilisation*, Paris, Alma éditeur, 2014

H.-I. MARROU, *Décadence romaine ou antiquité tardive ? III^{e}-VI^{e} siècle*, Paris, Seuil, 1977

Spécialisation Découverte des métiers du livre :

UEC 56 : Métiers du Livre

Initiation à la méthodologie professionnelle

3 enseignements obligatoires.

- Politique du livre et de la culture cours de **M. Chetaille**

(séances de 2 h)

Ce cours se divisera en trois parties :

1) Histoire des politiques culturelles, de l'ancien régime à nos jours : étude de l'intervention des pouvoirs dans la sphère culturelle, évolution du rapport du pouvoir à la culture, élargissement du périmètre de la définition de « culture ».

2) Culture de l'information : on s'intéressera à l'histoire des moyens d'accès à l'information, ce qui nous conduira à aborder les termes de documentation, d'information scientifique et technique, et de science de l'information comme ils peuvent être compris aujourd'hui. Réflexion sur la nécessaire formation à une aptitude de la maîtrise de l'information chez tous les citoyens.

3) Préparation au stage : trouver un lieu de stage, présenter un CV et une lettre de motivation, rédiger son rapport de stage.

- **Droit du livre et de la culture** cours de **Mme Souffez**

(12 h TD : 6 séances de 2 h)

Ce cours sur le droit d'auteur permet d'appréhender les notions principales (les notions d'œuvre et d'auteur) et de comprendre quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur, quels sont les droits des auteurs ou encore de quelle façon exploiter les œuvres protégées.

- **Initiation à la lecture correction** cours de **Mme Bouton**

(12 h TD)

Qui est le lecteur-correcteur ? Quelle est sa place dans la chaîne du livre (et dans les maisons d'édition) ? Qu'attend-on de lui, et quels sont les outils à sa disposition ? Après un bref historique du métier, nous nous attacherons à la découverte de l'activité de lecture-correction telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, à l'heure des outils informatiques et de l'externalisation du travail.

Nous verrons que s'il doit maîtriser les difficultés de la langue française, le correcteur est loin de ne se soucier que d'orthographe et de grammaire : il lui revient également de vérifier le sens, la cohérence et jusqu'à la mise en page des textes qui lui sont confiés.

Des exercices pratiques permettront aux étudiants de s'approprier quelques outils pour s'essayer à cette lecture critique.

Remarque : Un **stage d'observation** est **obligatoire** pour les étudiants ayant choisi la spécialisation Découverte des métiers du livre. La rédaction finale du rapport sera validée dans l'UEC 56 (cours de M. Chetaille).

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

L3 : second semestre (12 semaines)

UEF 61 LITTÉRATURE FRANÇAISE 6 ects Coef. 6

Littérature française XVII^{e}-XVIII^{e} siècles (= UE 61 L3 parcours LM)

Deux enseignements : 1 CM de 24 h et 1 TD de 24 h.

CM (2 h hebdomadaires)

Mme Ligier-Degauque : Littérature française, XVII^{e} – XVIII^{e} siècle

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra… Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^{e} siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites…).

Quant au théâtre du XVIII^{e} siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

Bibliographie indicative :

Christian Biet (dir.), *Le Théâtre du XVII^{e} siècle*, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009 (nombreux extraits de pièces, dans des genres très variés, sur lesquels je pourrai m'appuyer en cours).

Pierre Pasquier et Anne Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII^{e} siècle*, Paris, Armand Colin, 2011.

Martine de Rougemont, *La Vie théâtrale en France au XVIII^{e} siècle*, Paris, Champion, 1988.

David Trott, *Théâtre du XVIII^{e} siècle. Jeux, écritures, regards*, Éditions Espaces 34, Montpellier, 2000.

Jacques Truchet (dir.), *Théâtre du XVIII^{e} siècle*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1973-1974, deux tomes : t. I « 1700-1756 » et t. II « 1756-1799 ». Ces deux tomes regroupent une soixantaine de pièces du XVIII^{e} siècle.

Pour découvrir les pièces des théâtres de la Foire : aller sur le site du centre de recherche du CETHEFI (Centre des théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne) à l'adresse suivante : cethefi.org (aller dans l'onglet « Ressources » > choisir « Documents inédits » pour découvrir onze pièces inédites ; je m'appuierai sur certaines d'entre elles en cours)

Une recommandation : il faut connaître, pour votre culture générale, au moins quelques pièces de Molière car il a exercé de son vivant, et pendant la première moitié du XVIII^{e} siècle, une influence considérable sur les auteurs français.

TD (2 h hebdomadaires)

Mme Grande : Paul Scarron, *Le Roman comique*

En lien avec le CM sur les spectacles, ce TD fait le choix d'étudier non pas une pièce du répertoire, mais un roman qui constitue un témoignage à la fois très éclairant et irrésistiblement truculent sur la vie des troupes itinérantes de théâtre au XVII^{e} siècle : *Le Roman comique* de Paul Scarron. Écrit par un auteur qui avait connu de grands succès avec ses comédies, *Le Roman comique* met en scène les aventures romanesques des comédien-ne-s, et permet de connaître leurs conditions de vie et de travail, leur répertoire, leur réputation, etc. Paru en 1651 pour la première partie (vingt-trois chapitres) et 1657 pour la seconde (vingt chapitres), *Le Roman comique* est resté inachevé ; mais, tel qu'il est, il n'en constitue pas moins un des plus plaisants romans comiques, au point que Théophile Gautier l'a abondamment pillé pour son *Capitaine Fracasse* (1863). Plaisir de lecture et plaisir de la scène se conjugueront donc !

Édition au programme : Paul Scarron, *Le Roman comique*, éd. Claudine Nédelec, Paris, Garnier, coll. « Classiques Jaunes », 2011 (16 euros).

NB : Il existe d'autres éditions en poche, mais pour la commodité de tou-te-s, et parce que cette édition est la meilleure disponible, merci de la privilégier.

UEF 62 LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	6 ects	Coef. 6

3 enseignements obligatoires.

- Version latine cours de **Mme Oberliessen**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours est destiné à renforcer les connaissances grammaticales et stylistiques des étudiants pour les rendre capables de traduire avec précision des textes de genres et de périodes variés.

Bibliographie : se reporter à la bibliographie du 1er semestre (UE 51)

- Auteur latin 1 cours de **M. Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Œuvre étudiée : Virgile, *Énéide*, livre 8 (en entier)

Nous travaillerons sur l'édition de Jacques Perret, Virgile, Énéide, chants 5-8, Paris, CUF, tome 2 (éd. 2003. première éd. 1980).

- Auteur latin 2 cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Œuvre étudiée : César, *Guerre Civile*.

L'édition utilisée en cours sera l'édition bilingue de la C.U.F : texte établi et traduit par Pierre Fabre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.

Bibliographie : P.-M. Martin, *La Guerre des Gaules. La Guerre civile*, Paris, 2000.

UEF 63 LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	6 ects	Coef. 6

3 enseignements obligatoires.

- Version grecque cours de **Mme Thévenet**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours vise à consolider les connaissances lexicales et grammaticales des étudiants pour les aider à traduire, avec l'appui du dictionnaire, des textes qui seront représentatifs des principaux genres littéraires grecs (épopée, poésie didactique, tragédie, comédie, histoire, dialogue, fable, roman).

On procédera par alternance entre une séance dédiée à la correction d'une version traduite intégralement par l'étudiant et évaluée par l'enseignant, et une séance consacrée à de la traduction improvisée, des révisions de vocabulaire, et à l'étude de points de grammaire et de syntaxe.

Outils de référence :

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette, 1950.

Ph. GUISARD & Ch. LAIZÉ, *Lexique grec pour débuter*, Ellipses, 2012.

J. ALLARD & E. FEUILLÂTRE, *Grammaire grecque*, Hachette.

E. RAGON & A. DAIN, *Grammaire grecque*, De Gigord.

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, Vuibert, 1961.

(consultables en bibliothèque).

- Auteur grec 1 cours de **Mme Morvan**

(1 h hebdomadaire)

Le programme sera communiqué ultérieurement

- Auteur grec 2 cours de **M. Amato**

(1 h hebdomadaire)

Œuvre étudiée : Hérodote, *Histoires*, livre V, texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, tome V.

Le cours consistera dans la présentation détaillée, l'étude et l'analyse à tous les niveaux (linguistique, grammatical, littéraire, historique) de l'œuvre. Il est souhaitable que chaque étudiant puisse disposer d'une copie de l'édition de référence.

UEF 64 Histoire de la langue et philologie classique 4 ects Coef. 4

3 enseignements obligatoires.

- Linguistique latine cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue latine. Il fait intervenir la perspective diachronique (confrontation entre le latin et l'indo-européen, tel qu'on peut le reconstruire grâce au grec, au sanskrit et à d'autres langues attestées anciennement) et la perspective synchronique (la latin en tant que système, pourvu de sa propre logique).

En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect).

Programme du 2e semestre :

A) phonétique : devenir des phonèmes indo-européens disparus

le traitement des occlusives aspirées en latin

B) morphologie

la formation du subjonctif en latin (et la formation de l'indicatif futur)

C) syntaxe

- les formes nominales et adjectivales du verbe (participes et adjectif verbal en latin)
- anaphore et deixis en latin

D) lexicologie

- la préverbation en latin et le cas de la parasynthèse
- les verbes fréquentatifs du latin

- Linguistique grecque cours de **Mme Van Laer**

(1 h hebdomadaire)

Ce cours propose une description et une réflexion d'ordre linguistique sur la langue grecque, dans une double perspective (diachronique et synchronique). En L3, l'enseignement est centré sur le domaine verbal, ce qui permet d'étudier les différentes catégories propres au verbe (personne, temps, mode et modalité, voix et diathèse, aspect)

Au deuxième semestre, l'accent est mis sur deux catégories du verbe qui se laissent clairement appréhender en grec : le mode et la modalité d'une part, l'aspect d'autre part.

Programme du 2e semestre :

A) phonétique : devenir des phonèmes indo-européens disparus

le traitement des occlusives labio-vélaires en grec

B) morphologie

les degrés de comparaison en grec (formation du comparatif et du superlatif)

C) syntaxe

- les valeurs de l'optatif et du subjonctif en grec
- l'aspect en grec ancien

D) lexicologie

la composition nominale en grec

- Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques cours de **Mme Gaucher-Rémond**

(1 h 30 hebdomadaire)

Ce cours prolonge celui du premier semestre. On s'attachera à compléter notamment la méthode de traduction et les acquis en morphologie et syntaxe.

Texte au programme : François VILLON, *Lais, testament, Poésies diverses*, éd. bilingue J.-C. Mühlethaler, Paris, Champion (coll. « Champion Classiques Moyen Âge n°10 »), 2004, p.83 à 207 (« Le Testament Villon »).

Le programme s'inscrit à la suite des extraits qui auront été traduits au premier semestre.

UEF 65 LANGUE VIVANTE 2 ects
Coef. 2

Une langue vivante au choix :

- le cours d'italien débutant est proposé par le Département de Lettres Classiques.
- les cours d'allemand, d'anglais ou d'espagnol sont proposés par le Département de Lettres Modernes.

Italien (débutant) cours de **M. Deroma**

(1 h 30 hebdomadaire)

Le programme sera communiqué ultérieurement.

Allemand cours de **Mme Letouze & Mme Terrisse**

(2 h hebdomadaires)

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale, menée sous la houlette de Melanie Le Touze. Vous parcourrez des villes en Allemagne à la rencontre de leurs histoires et leur diversité. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la version, tout en passant par des jeux de rôles, des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

La seconde, organisée par Bénédicte Terrisse, sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus de la littérature de RDA.

Anglais cours de **M. Lillis**

(2 h hebdomadaires)

Cours centré sur l'exercice de la version littéraire : nous travaillerons la traduction de divers extraits de romans anglophones. Les documents seront fournis en cours. Le cours sera validé par deux contrôles continus (les modalités seront expliquées lors du premier cours).

Espagnol cours de **Mme Ruano Martinez**

(2 h hebdomadaires)

Les deux heures hebdomadaires sont consacrées, d'une part, à l'approfondissement des connaissances linguistiques et, d'autre part, à l'acquisition des techniques de l'analyse de texte. Les documents étudiés sont représentatifs des grands courants littéraires espagnols et latino-américains du XIXe siècle (le romantisme et le réalisme) et du XXe siècle (l'art nouveau/el modernismo, la génération de 98, la génération de 27, les mouvements d'avant-gardes, la poésie de l'exil et le roman et le théâtre de l'après-guerre).

Objectifs généraux :

– Acquérir un répertoire lexical vaste et varié et une syntaxe complexe pour produire des discours précis, clairs et cohérents sur des contenus littéraires à l'oral et à l'écrit.

– Approfondir la connaissance des aspects socioculturels des pays hispanophones.

– Connaître les auteurs et les œuvres les plus représentatives de l'histoire de la littérature espagnole et latino-américaine dans leur contexte historique et culturel.

– Interpréter les grands textes de la littérature au travers de commentaires argumentés, à l'écrit comme à l'oral.

– Valoriser de manière critique les œuvres de la tradition littéraire hispanique en tant qu'exemples exceptionnels du patrimoine culturel.

– Développer des techniques méthodologiques de sélection, de traitement et d'analyse de l'information.

UEC 66 SPÉCIALISATION 5 ects Coef. 5

L'U.E.C. 56 varie selon la spécialisation choisie. Trois spécialisations sont proposées :

- Langues et Cultures antiques
- Histoire et Historiographie antiques
- Découverte des Métiers du Livre

Spécialisation Langues et Cultures antiques

UEC 66 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Initiation à la recherche en Sciences de l'Antiquité

3 enseignements obligatoires.

- Syncrétismes religieux cours de **M. Maréchaux**

(1 h hebdomadaire)

Depuis plusieurs années, l'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste les grandes religions du Proche et de l'Extrême Orient Ancien. Durant l'année universitaire 2020-2021, les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

Nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme, l'épopée de Ferdowsi comme réécriture des grandes épopées gréco-latines et indiennes. Plusieurs séances excéderont l'Antiquité et le Moyen-Âge et nous emmèneront au XVI^{e} siècle : nous y évoquerons la crise de l'interprétation au fil des œuvres d'Érasme et de Rabelais en revenant sans cesse au texte de base, la Bible latine. Nous travaillerons aussi sur l'œuvre du grand arabisant Guillaume Postel (1510) qui montre dans son *De orbis terræ concordia* comment le judaïsme et l'islam peuvent se fondre dans le christianisme.

- Paléographie et historiographie latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

- Mythes antiques et art visuel cours de **Mme Boijoux**

(1 h hebdomadaire)

« Pygmalion ou l'invention du simulacre »

D'après la légende, le sculpteur Pygmalion tombe amoureux de l'œuvre qu'il façonne et qui, à la faveur des dieux, soudainement s'anime et prend vie. Sur les traces de ce simulacre « fondateur », qui ne procède d'aucun modèle et qui, en ce sens, transgresse la notion d'imitation (*mimèsis*) au cœur de la pensée artistique occidentale, ce cours – qui fait dialoguer d'abondants témoignages artistiques et littéraires – interroge la conception même de l'image et de la représentation.

La bibliographie sera distribuée en début de cours.

Spécialisation Histoire et historiographie antiques :

UEC 66 Histoire et historiographie antiques

Initiation à la recherche en historiographie antique

2 enseignements obligatoires

- Paléographie et historiographie latines cours de **M. Mineo**

(1 h hebdomadaire)

Déchiffrage de manuscrits, établissement de texte pour l'édition Budé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée.

- Guerre, pouvoirs et territoires cours de **M. Horvais**

(2 h hebdomadaires) EC de la L3 d'Histoire

Les guerres en Afrique de l'expédition de Regulus (256 av. J.-C.) à la fin de la guerre de Jugurtha (105 av. J.-C.)

Au cours de la période qui s'étend de la première guerre punique à la fin de la guerre de Jugurtha, l'Afrique a été le terrain de nombreux conflits majeurs impliquant Romains et Carthaginois mais aussi d'autres pouvoirs, comme les royaumes numides et maures. Si les différents conflits de cette période seront abordés, ce cours ne sera pas une simple étude événementielle des différentes guerres ayant marqué cette période. L'étude de ces conflits sera l'occasion de soulever des questions économiques, culturelles et sociales et d'étudier les sociétés qui composent cet espace africain sur lesquelles la vision de l'historiographie, longtemps marquée par l'idéologie coloniale, a récemment évolué.

Bibliographie :

Pour un panorama des conquêtes romaines :

C. BADEL, *Atlas de l'Empire romain, Construction et apogée : 300 av. J.-C. – 200 ap. J.-C.*, Autrement, Paris, 2012.

Un ouvrage essentiel :

J.-M. LASSERE, *Africa, quasi Roma. 256 av. J.-C. – 711 apr.* J.-C., Paris, CNRS

éditions, 2015.

Pour approfondir :

V. BRIDOUX, *Les royaumes d'Afrique du Nord. Émergence, consolidation et insertion dans les aires d'influence méditerranéennes* (201 – 33 av. J.-C.), Rome, BEFAR, 2020.

M. DONIN-PAYRE, « L'*exercitus Africae* inspiratrice de l'armée française d'Afrique : *Ense et aratro* », *Antiquités Africaines*, t. 27, n°1, 1991, p. 141-149.

S. LANCEL, *Carthage*, Paris, Fayard, 1992.

Y. LE BOHEC, *Histoire militaire des guerres puniques*, Tallandier, Paris, 2014.

Spécialisation Découverte des métiers du livre :

UEC 66 : Métiers du Livre

Initiation à la méthodologie professionnelle

3 enseignements obligatoires.

- Initiation aux techniques de la bibliothèque

(24 h TD) cours de **M. Chetaille & Mme Godin**

Techniques documentaires en bibliothèque (M. Chetaille : 12 h)

Stratégies de recherche documentaire et bibliographique : savoir mener une recherche à la demande d'usagers, connaître les principales ressources documentaires (catalogues, bases, sites), savoir sélectionner et valider l'information sur internet, lutter contre le plagiat, présenter le résultat de ses recherches (bibliographie).

Utilisation des Systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB) : logiciel de gestion informatisée de bibliothèque permettant de gérer le fonds documentaire (catalogage informatisé), les acquisitions, les prêts, le budget.

Des exercices pratiques seront proposés aux étudiants.

Initiation à la classification et à l'indexation (Mme Godin : 12 h)

Initiation à la classification *DEWEY* : comprendre la logique de la classification et savoir utiliser des indices simples. Initiation à l'indexation RAMEAU : connaitre l'indexation avec RAMEAU et être capable d'utiliser la liste d'autorités en ligne d'une manière autonome.

- Initiation aux techniques de la librairie cours de **Mme Pairel**

(18h TD)

La librairie est un lieu de commerce, un lieu de rencontres, un lieu de culture, un lieu de réinvention. Miroir et témoin de son époque, comment la librairie indépendante s'inscrit aujourd'hui dans un monde qui se dématérialise ? Quel présent et quel avenir pour la filière livre à la fois forte et fragile ? Quels liens sont tissés avec son territoire entre activité économique et action culturelle ? Comment le libraire déploie de multiples compétences pour créer et développer une structure, gérer et valoriser une offre, animer son lieu, attirer et fidéliser les publics acquis ou non à la lecture ? Librairie indépendante, généraliste, spécialisée, atypique, ces lieux de commerce participent de l'émancipation des esprits et de la sensibilisation à la lecture mais doivent être aussi rentables économiquement. Ce cours est une invitation à approfondir et expérimenter le quotidien d'un métier pas très ordinaire qui appelle des ressources, des techniques, des savoirs et la mobilisation de compétences multiples.

- Initiation aux techniques de l'édition cours de **M. Bouyer & Mme Vignaux**

(24 h TD)

Exercices pratiques visant à donner aux étudiants une expérience concrète de la réalisation d'un document destiné à l'édition « papier » (futur imprimé).

1) Réalisation d'un dépliant recto verso 2 plis trois faces ;

2) Préparation typographique d'un extrait de document avant sa remise à l'imprimeur. (Règles de mise en page, application des feuilles de style, insertion d'images, corrections ortho- et typographiques...)

L'apprentissage s'effectuera à partir du logiciel Scribus (logiciel de PAO libre : www.scribus.net) et prendra pour base matérielle, d'une part les éléments collectés lors du stage d'observation (adresses, logos, photos et iconographie), d'autre part un extrait littéraire qui sera communiqué au début de l'UE. Il s'agira de s'initier à la pratique de ce logiciel en usage dans le monde professionnel et d'acquérir les notions élémentaires du travail de mise en page.

UEC 67 OUVERTURES PROFESSIONNELLES 1 ects

Coef. 1

Cette Unité d'Enseignement a un statut particulier : elle valide les initiatives prises par l'étudiant au fil de son parcours de Licence (de la première à la troisième année) pour préparer activement son insertion professionnelle (voir présentation du dispositif p. 20)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de votre licence)

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point
Atelier « CV lettre de motivation »
Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »
Atelier « Décrocher un stage »
Atelier « Intégrer la Fonction Publique »
Atelier « Préparer un entretien de recrutement »
Atelier « Prendre la parole en public »
Ateliers « Entrepreneuriat »
Tout autre atelier du SUIO

2 points
Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points
- Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre 2019)
- Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée ; Tuteur/tutrice Clip
- Participation à l'action « Littéraires En Entreprise » ouverte aux L3
- Participation à l'Innovation Campus Day

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de licence (à contacter pour la comptabilisation)

1 point
- Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, inférieur à 30h.
- Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation (en octobre)
- Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).
- Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR

2 points
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, entre 30h et 100h.
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger d'un semestre (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat en lien avec la formation suivie, si plus de 100h (hors VEE)

4 points
- Séjour d'étude à l'étranger d'un an (Erasmus+, BCI, convention bilatérale etc.)

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation (date à confirmer)

Programmes sous réserve de modifications. Choix proposés sous réserve de compatibilité horaire.

UEC facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une UE facultative en fin de cursus (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service d'**associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des **critères particuliers de service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse d'engagements conséquents (plus de 150 heures par an).

- que le projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter :

nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un rapport d'activité succinct (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une bonification de la moyenne générale de 0,25 points en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an…). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut avoir lieu à un niveau inférieur du cursus mais n'est validé qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Validation des unités d'enseignement de la licence

remarque :

Le tableau des modalités de contrôle des connaissances de la L1 figure dans le livret L1 'Humanités' de l'UFR Lettres et Langage.

L 2 : premier semestre

CC = Contrôle continu
ET = Examen terminal
D.A. = Dispense d'assiduité
ects = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits
UE = Unité d'enseignement
EC = Élément constitutif (d'une UE)

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

L 2 /S 3

UE 31 : Littérature française	**6 ects**	**Coef. 6**

Choix entre *Littérature française XVIIe* et *Littérature française XVIIIe*

Littérature française XVIIe
HLM3-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
écrit TD 40%	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou
Littérature française XVIIIe
HLM3-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
écrit TD 40% TD	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 32 : Langue et littérature latines	**6 ects**	**Coef. 6**

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Latin débutant 3 langue et textes
HLC3-21

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU
Langue latine 3 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)
HLC3-22

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET I**
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et
Textes littéraires latins (coef. 1 = 40% de l'UE)
HLC1-44

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 33 : Langue et littérature grecques	6 ects	Coef. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Grec débutant 3 langue et textes
HLC3-31

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU
Langue grecque 1 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)
HLC1-34

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et
Textes littéraires grecs (coef. 1 = 40% de l'UE)
HLC1-45

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 34 : Langues et civilisations de l'Antiquité	5 ects	Coef. 5

4 cours obligatoires (4 EC)

Littérature et civilisation latines (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC3-41

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Littérature et civilisation grecques (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC3-42

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Philologie latine (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC3-43

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Philologie grecque (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC3-44

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 35 : Langue vivante et méthodologie	3 ects	Coef. 3

2 EC : 1 langue vivante au choix et 1 cours de méthodologie au choix

EC 1 Langue vivante (coef 1 = 50% de l'UE) : 1 cours au choix

Anglais

HLM1-31 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Allemand ou Espagnol

HLM1-32 ou HLM3-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Italien non débutant traduction écrite-thème

HAI3N2A (cours assuré par la FLCE) : se renseigner auprès du Département d'Italien

EC 2 : Méthodologie (coef 1 = 50% de l'UE)

Textes littéraires grecs ou Textes littéraires latins

HLC1-45 ou HLC1-44

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Grec philosophique ou Latin philosophique

HLP3-43 ou HLP3-42 (cours assurés par le Département de Philosophie)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Culture et compétences numériques PIX

HLM3-53 (cours assuré par le Département des Sciences de l'Éducation)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 45 min.)	écrit 100% (durée 45 min.)		écrit 100% (durée 45 min.)	écrit 100% (durée 45 min.)

UE 36 : Ouvertures	4 ects	Coef. 4

1 bloc de cours selon spécialisation ou *Sport et Antiquité*

1) Langues et cultures antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)

Formes de la pensée antique (coef 1 = 50% de l'UE)

HLC3-61

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Correspondances entre les arts (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC3-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

2) <u>Histoire et historiographies antiques</u> : 1 bloc d'histoire ancienne au choix

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD)
HHI3-11 et HHI3-12 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 20% oral TD 20%	écrit CM 60% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD)
HHI3-13 et HHI3-14 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 20% oral TD 20%	écrit CM 60% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) <u>Découverte des Métiers du Livre</u> : 2 cours obligatoires (2 EC)

Histoire du livre 1 : des tablettes au livre (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC3-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Panorama de l'édition au XXIe siècle (coef 1 = 50% de l'UE)
HLM3-65 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		oral 100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

4) <u>Sport et Antiquité</u> : 1 sport au choix et 1 cours de culture antique au choix (2 EC)

Sport (coef 1 = 50% de l'UE)
U3SP000 (cours assuré par le SUAPS) : se renseigner auprès du SUAPS

Formes de la pensée antique ou Correspondances entre les arts (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC3-61 ou HLC3-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

L 2 : second semestre

UE 41 : Littérature française	6 ects	Coef. 6

Choix entre *Littérature et langue du Moyen-Âge* et *Littérature française XVIe*

Littérature et langue du Moyen-Âge
HLM4-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40%	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou
Littérature française XVIe
HLM4-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 40% TD	écrit CM 20% (durée 1h) écrit TD 40% (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 42 : Langue et littérature latines	6 ects	Coef. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Latin débutant 4 langue et textes
HLC4-21

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU
Langue latine 4 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)
HLC4-22

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et
Textes littéraires latins (coef. 1 = 40% de l'UE)
HLC2-45

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 43 : Langue et littérature grecques	6 ects	Coef. 6

Choix entre niveau débutant (1 seul cours) et niveau continuant (2 cours)

Grec débutant 4 langue et textes
HLC3-31

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

OU
Langue grecque 2 continuant (coef. 1,5 = 60% de l'UE)
HLC2-34

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

et
Textes littéraires grecs (coef. 1 = 40% de l'UE)
HLC2-46

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 44 : Langues et civilisations de l'Antiquité	5 ects	Coef. 5

4 cours obligatoires (4 EC)

Littérature et civilisation latines (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC4-41

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Littérature et civilisation grecques (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC4-42

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Philologie latine (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC4-43

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Philologie grecque (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC4-44

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 45 : Langue vivante et méthodologie	3 ects	Coef. 3

2 EC : 1 langue vivante au choix et 1 cours *Ouvertures professionnelles*

EC 1 Langue vivante (coef 1 = 50% de l'UE) : 1 cours au choix

Anglais
HLM2-31 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	100% prendre contact avec l'enseignant		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Allemand ou Espagnol
HLM2-32 ou HLM4-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Italien non débutant traduction écrite-thème
HAI4N2A (cours assuré par la FLCE) : se renseigner auprès du Département d'Italien

EC 2 : Ouvertures professionnelles (coef 1 = 50% de l'UE)

Ouvertures professionnelles
HLM4-53 (cours assuré par le SUIO)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		Dossier		Dossier	Dossier

UE 46 : Ouvertures	4 ects	Coef. 4

1 bloc de cours selon spécialisation ou *Sport et Antiquité*

1) Langues et cultures antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)

Mythographies (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC4-61

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Penser l'histoire dans l'Antiquité (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC4-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

2) Histoire et historiographies antiques : 2 cours obligatoires (2 EC)

Penser l'histoire dans l'Antiquité (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC4-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Sociétés et cultures antiques I (coef 1 = 50% de l'UE)
HHI4H81 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) <u>Découverte des Métiers du Livre</u> : 2 cours obligatoires (2 EC)

Histoire du livre 2 : du livre à la tablette (coef 1 = 50% de l'UE)
HLM4-63 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Les paralittératures (coef 1 = 50% de l'UE)
HLM4-62 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 100%		écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

4) <u>Sport et Antiquité</u> : 1 sport au choix et 1 cours de culture antique au choix (2 EC)

Sport (coef 1 = 50% de l'UE)
U4SP000 (cours assuré par le SUAPS) : se renseigner auprès du SUAPS

Mythographies ou Penser l'histoire dans l'Antiquité (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC4-61 ou HLC4-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

L 3 : premier semestre

CC = Contrôle continu
ET = Examen terminal
D.A. = Dispense d'assiduité
ects = European Credits Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits
UE = Unité d'enseignement
EC = Élément constitutif (d'une UE)

(sous réserve de modifications non connues au moment de l'impression du livret)

UE 51 : Littérature française	**6 ects**	**Coef. 6**

Choix entre *Littérature française Moyen-Âge XVIe siècle* et Littérature française *XIXe-XXIe siècles*

Littérature française Moyen-Âge XVIe siècle
HLM5-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

ou
Littérature française XIXe-XXIe siècles
HLM3-21 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 52 : Langue et littérature latines	**6 ects**	**Coef. 6**

3 cours obligatoires (3 EC)

Version latine (coef. 2 = 50% de l'UE)
HLC5-21

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur latin 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC5-22

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET I**
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur latin 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC5-23

1ère session			**2e session**		
régime ordinaire		**D.A.**	**régime ordinaire**		**D.A.**
CC	**ET**	**ET**	**CC**	**ET**	**ET**
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 53 : Langue et littérature grecques	6 ects	Coef. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version grecque (coef. 2 = 50% de l'UE)
HLC5-31

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur grec 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC5-32

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur grec 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC5-33

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 54 : Histoire de la langue et philologie classique	5 ects	Coef. 5

3 cours obligatoires (3 EC)

Linguistique latine (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC5-41

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Linguistique grecque (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC5-42

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC5-43

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

UE 55 : Langue vivante et méthodologie	2 ects	Coef. 2

1 langue vivante au choix

Italien débutant
HLC5-52

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Allemand Anglais ou Espagnol
HLM1-32 ou HLM5-55 ou HLM3-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 56 : Spécialisation	5 ects	Coef. 5

1 bloc de cours selon spécialisation

1) Langues et cultures antiques : 4 cours obligatoires (4 EC)

Mythes antiques et art visuel (coef 1 : 25% de l'UE)
HLC5-61

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Sciences et Antiquité (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC5-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Syncrétismes religieux (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC5-63

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC5-64

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

2) <u>Histoire et historiographies antiques</u> : 2 cours obligatoires (2 EC)

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC5-64

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>

<u>ET</u>

Histoire grecque (CM) et Histoire grecque (TD) (coef 1 : 50% de l'UE)
HHI5-11 et HHI5-12 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 20% oral TD 20%	écrit CM 60% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

<u>ou</u>
Histoire romaine (CM) et Histoire romaine (TD) (coef 1 : 50% de l'UE)
HHI5-13 et HHI5-14 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit TD 20% oral TD 20%	écrit CM 60% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)	report CC 25%	écrit 75% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) <u>Découverte des Métiers du Livre</u> : 3 cours obligatoires (3 EC)

Politique du livre et de la culture (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM5-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
écrit 50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Droit du livre et de la culture (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM5-52 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Initiation à la lecture-correction (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
(cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact</u> <u>avec l'enseignant</u>		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

L 3 : second semestre

UE 61 : Littérature française	6 ects	Coef. 6

Littérature française XVIIe-XVIIIe siècles
HLM6-11 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
TD 30%	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 40 % (durée 4 h)	écrit CM 30 % (durée 1 h) écrit TD 70 % (durée 4 h)		écrit CM + TD 100% (durée 3 h)	écrit CM + TD 100% (durée 3 h)

UE 62 : Langue et littérature latines	6 ects	Coef. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version latine (coef. 2 = 50% de l'UE)
HLC6-21

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur latin 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC6-22

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur latin 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC6-23

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 63 : Langue et littérature grecques	6 ects	Coef. 6

3 cours obligatoires (3 EC)

Version grecque (coef. 2 = 50% de l'UE)
HLC6-31

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)		écrit 100% (durée 4 h)	écrit 100% (durée 4 h)

Auteur grec 1 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC6-32

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

Auteur grec 2 (coef. 1 = 25% de l'UE)
HLC6-33

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
	oral 100%	oral 100% (a)		oral 100% (a)	oral 100% (a)

(a) prendre contact avec l'enseignant pour un créneau d'oral

UE 64 : Histoire de la langue et philologie classique	4 ects	Coef. 4

3 cours obligatoires (3 EC)

Linguistique latine (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC6-41

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Linguistique grecque (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC6-42

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

Langue du Moyen-Âge pour Lettres Classiques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLC6-43

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

UE 65 : Langue vivante et méthodologie	2 ects	Coef. 2

1 langue vivante au choix

Italien débutant
HLC6-52

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET I
100%		100% prendre contact avec l'enseignant		100% prendre contact avec l'enseignant	100% prendre contact avec l'enseignant

Allemand Anglais ou Espagnol
HLM2-32 ou HLM6-55 ou HLM4-52 (cours assurés par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
50 %	écrit 50% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 66 : Spécialisation	5 ects	Coef. 5

1 bloc de cours selon spécialisation

1) <u>Langues et cultures antiques</u> : 4 cours obligatoires (4 EC)

Mythes antiques et art visuel (coef 1 : 25% de l'UE)
HLC6-61

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>

Sciences et Antiquité (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC6-62

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>

Syncrétismes religieux (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC6-63

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 25% de l'UE)
HLC6-64

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>

2) <u>Histoire et historiographies antiques</u> : 2 cours obligatoires (2 EC)

Paléographie et historiographie latines (coef 1 = 50% de l'UE)
HLC6-64

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100%		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>	100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>

Guerre, pouvoirs et territoires (monde antique II) (coef 1 : 50% de l'UE)
HHI6H61 (cours assuré par le Département d'Histoire)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
	écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

3) <u>Découverte des Métiers du Livre</u> : 3 cours obligatoires (3 EC)

Initiation aux techniques des bibliothèques (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM6-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		pas de D.A.		écrit 100% (durée 2 h)	pas de D.A.

Initiation aux techniques de la librairie (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM6-53 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		pas de D.A.		écrit 100% (durée 2 h)	pas de D.A.

Initiation aux techniques de l'édition (coef. 1 = 33,33% de l'UE)
HLM6-45 (cours assuré par le Département de Lettres Modernes)

1ère session			2e session		
régime ordinaire		D.A.	régime ordinaire		D.A.
CC	ET	ET	CC	ET	ET
100 %		100% <u>prendre contact avec l'enseignant</u>		écrit 100% (durée 2 h)	écrit 100% (durée 2 h)

UE 67 : Ouvertures professionnelles	1 ects	Coef. 1

Validation du parcours « Ouvertures professionnelles » de la licence.

Règlements
et modalités des examens

Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de l'Université de Nantes

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées. Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 – Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 – Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :
- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :
- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Bilan : que repasser en seconde session ?

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.
- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

PS : il n'y a pas de convocation pour la seconde session.

Article 6 – Progression et redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1er semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 – Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 – Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation. Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 – Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés. S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.
2 - Admission et sortie de la salle	Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, **les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure**. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.
3 - Contrôle des identités	L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant. Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.
4 - Affichage de la composition du jury	La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.
5 - Émargement et comptage des copies	Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.
6 - Conditions de correction des copies	Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.
7 - Fraude ou tentative de fraude	Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire. Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants. Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal. Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.
8 - Communication des notes et consultation des copies	Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

Calendrier universitaire 2020-2021

U.F.R. LETTRES & LANGAGE

	du	au	année
Réunions de rentrée	7 sept.	14 sept.	2020
Cours du 1er semestre	16 sept.	23 oct.	
Interruption des cours	24 oct.	1er nov.	
Suite des cours du 1er semestre	2 nov.	15 déc.	
Révisions / rattrapages	16 déc.	18 déc.	
Vacances de fin d'année	19 déc.	3 janv.	2020-2021
Examens du 1er semestre	4 janv.	16 janv.	2021
Cours du 2nd semestre	18 janv.	19 fév.	
Vacances d'Hiver	20 fév.	28 fév.	
Suite des cours du 2nd semestre	1er mars	16 avril	
Révisions / rattrapages	19 avril	23 avril	
Vacances de Printemps	24 avril	9 mai	
Examens du 2nd semestre	10 mai	26 mai	
Oraux / Corrections / Délibérations	10 mai	9 juin	
Affichage des résultats (date limite)	10 juin		
Examens 2nde session (sem. 1 et 2) (examens de « rattrapage »)	17 juin	5 juil.	
Oraux / Corrections / Délibérations	17 juin	12 juil.	
Affichage des résultats (date limite)	13 juil.		